

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 22 juin 2021

Date de la convocation : 15 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 41

Pouvoirs : 3

Excusés et absents : 21

Le Comité Syndical du 22 juin 2021 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 15 juin 2021 s'est réuni Salon Europe à Gayant Expo, à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (27) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Jean-François JOOS Mr Jacques MICHON Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE Mr Mickaël VIGNAL Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (8) Mr Christian BULINSKI Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Claude MERLY
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (4) Mr Sébastien FERENZ Mr Antonio PROVENZANO Mr Michaël DOZIERE Mr Daniel FOUQUET	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2) Mr Jérémy DURAND Mr Jean SAVARY
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mme Fanny CHRETIEN à Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (6) Mr Djamel BOUTECHICHE Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES EXCUSES (12) Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mr Julien QUENNESSON

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENEECKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Gwenaëlle BOURDEAU, Marie-Pierre LEKKE et Marielle DIVAY et Mrs Alex GUILLET et Alexis KORAL.

De SAS Douai Services : M. Villaume

Objet : RIFSEEP - Modification

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,
Vu le décret 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du 1^{er} alinéa de l'article 88 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984,
Vu le décret 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,
Vu le décret 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique d'Etat,
Vu le décret 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,
Vu la circulaire NOR : RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
Vu le décret n° 2016-4916 du 27 décembre 2016,
Vu le décret n° 2020-182 du 27 février 2020,
Vu la circulaire DGCL /DGFIP du 3 avril 2017
Vu les arrêtés fixant les montants de référence pour les services de l'Etat
Vu l'avis du Comité Technique en date du 8 avril 2021
Vu la délibération du Comité Syndical du SCOT du 22 juin 2021

Le dispositif indemnitaire « R.I.F.S.E.E.P. » est composé de 2 parties :

L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.), socle indemnitaire obligatoire visant à valoriser les fonctions occupées, et basé sur la fiche de poste.

Le complément indemnitaire annuel (C.I.A.), partie facultative visant à reconnaître l'engagement professionnel de l'agent apprécié lors de l'évaluation professionnelle.

L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.)

1- Définition

L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise est liée au poste occupé par l'agent et à son expérience professionnelle. Chaque poste est réparti, par cadre d'emploi, entre différents groupes de fonctions en application des critères professionnels tenant compte :

- Des fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception, notamment au regard
 - De l'existence d'une fonction d'encadrement
 - Du niveau d'encadrement
 - Du nombre de services et d'agents encadrés
 - Du pouvoir de décision
 - De la coordination, du pilotage et de la conception
- De la technicité, de l'expertise ou de la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions, notamment au regard
 - Du niveau de connaissance requis
 - Du niveau de qualification requis
 - Du niveau d'autonomie requis
 - Du niveau de complexité des tâches
 - De la polyvalence

- Des sujétions particulières ou de degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel, notamment au regard :
 - Du niveau de responsabilité financière, juridique
 - Du niveau de tension mentale et nerveuse

2- Bénéficiaires

L'I.F.S.E. est instituée et versée, au prorata du temps de travail, et dans le respect des modalités d'application prévues, au profit des :

- agents fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet, temps non complet et à temps partiel,
- agents non titulaires de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel exerçant les fonctions du cadre d'emplois concerné.

Les agents non titulaires de droit privé ne sont pas concernés par le régime indemnitaire.

3- Détermination des fonctions par filière et des montants maximum pour les agents

Les montants individuels de l'I.F.S.E. pourront être modulés entre les montants planchers et les montants plafonds déterminés par groupe de fonctions au regard :

- du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions ainsi que du niveau de sujétions auxquelles les agents sont confrontés dans l'exercice de leurs missions et déterminé en application des critères professionnels indiqués ci-dessus.
- de l'expérience professionnelle de l'agent déterminée au regard notamment :
 - des expériences professionnelles antérieures tant internes qu'externes
 - de la capacité de transmission des savoirs et des compétences
 - de l'approfondissement des savoirs techniques et pratiques
 - de l'autonomie
 - de la conduite ou de la participation à la conduite de projets

Les montants individuels de l'I.F.S.E. sont déterminés par l'autorité territoriale.

Ils donneront lieu à des arrêtés individuels. Le versement de l'I.F.S.E. s'effectue mensuellement.

Cat.	Groupe	Cadre d'emplois	Intitulé de Fonctions	Montants max annuels IFSE
A	A1	Attachés territoriaux Ingénieurs territoriaux	Direction Générale	30 000€
	A2		Responsable de pôle	18 000€
	A3		Chargé de mission	14 400€
	A4		Autres fonctions	12 000€
B	B1	Rédacteurs territoriaux Techniciens territoriaux	Responsable de pôle	14 400€
	B2		Chargé de mission	12 000€
	B3		Autres fonctions	10 000€
C	C1	Adjointes administratifs territoriaux	Assistant de gestion administrative et comptable	7 200€
	C2		Autres fonctions	6 000€

Les montants plafonds évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables aux fonctionnaires de l'Etat.

Le montant individuel de l'I.F.S.E. est réexaminé :

- en cas de changement de fonctions
- en cas de changement de grade à la suite d'une promotion
- tous les 4 ans, en l'absence de changement de fonctions et au regard de l'expérience acquise par l'agent déterminée en fonction des critères ci-dessus.

4- Modalités de maintien et de suspension de l'I.F.S.E.

L'I.F.S.E. se verra appliquer les modalités de maintien et de suspension de versement suivantes :

- En cas de congés de maladie ordinaire et d'autorisations d'absences, une retenue de 1/30^e de l'I.F.S.E. est appliquée par jour d'absence à compter du 16^e jour d'absence, calculé sur les 12 derniers mois.
- En cas de congés maternité-paternité-adoption- accueil de l'enfant, de congés pathologiques liés à la maternité, de congés de maladie ordinaire liés à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, l'I.F.S.E. est maintenue. Le montant de l'I.F.S.E. suivra alors le sort du traitement.
- En cas de congés longue maladie, longue durée, grave maladie, l'I.F.S.E. est suspendue en application du décret 2010-997 du 26 août 2010.

Le complément indemnitaire annuel (C.I.A.)

1- Définition

Le complément indemnitaire annuel est déterminé en fonction de :

- l'engagement professionnel
- la manière de servir

L'engagement professionnel et la manière de servir sont appréciés lors de l'entretien professionnel en fonction notamment :

- des résultats professionnels obtenus
- de la mobilisation et l'actualisation des compétences professionnelles, techniques, d'encadrement
- des qualités relationnelles et notamment la capacité de travailler en équipe
- de l'implication et de la motivation
- du sens du service public
- de la contribution au travail collectif

2- Bénéficiaires

Le C.I.A. est institué et versé, au prorata du temps de travail, et dans le respect des modalités d'application prévues, au profit des :

- agents fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet, temps non complet et à temps partiel,
- agents non titulaires de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel exerçant les fonctions du cadre d'emplois concerné.

Les agents non titulaires de droit privé ne sont pas concernés par le régime indemnitaire.

Les agents non titulaires de droit public ne pourront prétendre au complément indemnitaire annuel qu'à compter de 12 mois d'ancienneté sur le même poste.

3- Détermination des groupes de fonctions et des montants

Le montant du complément indemnitaire annuel est laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel notifié à l'agent. Il est déterminé individuellement en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir, dans le respect du montant plafond fixé ci-dessous.

Les montants individuels pourront être modulés entre 0%, 50% ou 100% du montant maximal fixé ci-dessous et en application des critères repris plus haut.

Le versement du C.I.A. s'effectue annuellement à l'issue des entretiens professionnels. Il est facultatif, non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

Cat.	Groupe	Cadre d'emplois	Intitulé de Fonctions	Montants max annuels CIA
A	A1	Attachés territoriaux Ingénieurs territoriaux	Direction Générale	300€
	A2		Responsable de pôle	300€
	A3		Chargé de mission	300€
	A4		Autres fonctions	300€
B	B1	Rédacteurs territoriaux Techniciens territoriaux	Responsable de pôle	300€
	B2		Chargé de mission	300€
	B3		Autres fonctions	300€
C	C1	Adjointes administratifs territoriaux	Assistant de gestion administrative et comptable	300€
	C2		Autres fonctions	300€

4- Modalités de maintien et de suspension du C.I.A.

Le C.I.A. se verra appliquer les modalités de maintien et de suspension de versement suivantes :

- En cas de congés de maladie ordinaire, congés maternité-paternité-adoption- accueil de l'enfant, d'autorisations d'absences, de congés de maladie ordinaire liés à un accident du travail ou à une maladie professionnelle supérieure à 60 jours d'absences cumulées calculés sur l'année civile de référence, le CIA sera suspendu.
- En cas de congés longue maladie, longue durée, grave maladie, le C.I.A. est suspendu en application du décret 2010-997 du 26 août 2010.

Les règles de cumul

Le R.I.F.S.E.E.P. est exclusif de tout autre régime indemnitaire de même nature, il se substituera donc aux régimes indemnitaires existants pour les cadres d'emplois concernés. Il convient en conséquence de rapporter l'ensemble des primes antérieures. Le R.I.F.S.E.E.P. peut se cumuler avec :

- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées
- les dispositifs de compensation de la perte de pouvoir d'achat
- les sujétions ponctuelles liées à la durée du travail
- la prime de responsabilité
- les avantages collectivement acquis (prime vacances)
- NBI

DECIDE A L'UNANIMITE (44 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) D'adopter le nouveau RIFSEEP
- 2) D'autoriser le président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 22 juin 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCoT Grand Douaisis,


Lionel COURDAVAULT

Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 22 juin 2021

Date de la convocation : 15 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 41

Pouvoirs : 3

Excusés et absents : 21

Le Comité Syndical du 22 juin 2021 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 15 juin 2021 s'est réuni Salon Europe à Gayant Expo, à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (27) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Jean-François JOOS Mr Jacques MICHON Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE Mr Mickaël VIGNAL Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (8) Mr Christian BULINSKI Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Claude MERLY
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (4) Mr Sébastien FERENZ Mr Antonio PROVENZANO Mr Michaël DOZIERE Mr Daniel FOUQUET	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2) Mr Jérémy DURAND Mr Jean SAVARY
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mme Fanny CHRETIEN à Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENAR	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (6) Mr Djamel BOUTECHICHE Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES EXCUSES (12) Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mr Julien QUENNESSON

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENECKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Gwenaëlle BOURDEAU, Marie-Pierre LEKKE et Marielle DIVAY et Mrs Alex GUILLET et Alexis KORAL.

De SAS Douai Services : M. Villaume

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2020

Monsieur le Vice-Président expose,

Le compte administratif est conforme au compte de gestion vérifié par le receveur.

L'exercice 2020 sur la base de la reprise des résultats de clôture 2019, a généré des flux financiers aboutissant à un excédent de clôture en fonctionnement d'un montant de 1 020 869.48 euros et un excédent d'investissement de clôture de 479 241.06 euros.

En section de fonctionnement, les flux financiers 2020 hors reprise du résultat de clôture 2019, font état d'un déficit de 22 239.94 euros.

En section d'investissement, les flux financiers 2020 hors reprise du résultat de clôture 2019, font état d'un excédent de 225 124.86 euros.

La section de fonctionnement : dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 86.30% soit 796 737.63 euros sur un budget de 923 210 euros. Le premier poste concerne en ordre de grandeur, les traitements et indemnités pour 509 243.28 euros tandis que les charges de gestion courante représentent un montant de 168 947.82 euros

La section de fonctionnement : recettes

Les recettes réelles de fonctionnement sont réalisées à plus de 100 %. Outre les contributions statutaires d'un montant de 766 575 euros, le SCOT a obtenu de la part de ses partenaires des subventions pour un montant de 221 917.85 euros. Ces subventions sollicitées et obtenues en 2020 par le SCOT auront couvert 27.8% des dépenses réelles de fonctionnement.

La section d'investissement : dépenses

Concernant les dépenses d'investissement, en 2020 les principaux investissements ont été des continuités et des fins de mission :

- La poursuite de la mission Sobriétés pour 44 066,50 euros
- La fin des missions révision du SCOT pour 3 360 euros et 12 335,59 euros de frais de commissaires enquêteurs
- Frais d'insertion marché de 3376,10 euros

La section d'investissement : recettes

Les recettes d'investissement sont constituées de l'amortissement pour un montant de 233 989,54 euros, et de la récupération de 61 773,51 euros auprès du FCTVA.

LE COMITE SYNDICAL,

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion vérifié par le receveur

Entendu la présentation des résultats de clôture 2020 et du détail du compte administratif 2020

Considérant que Mr Lionel COURDAVAULT, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Mr Claude MERLY, Vice-Président finances pour le vote du compte administratif.

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 15 juin 2021,

DECIDE A L'UNANIMITE,

- 1) de voter le compte administratif 2020 conforme au compte de gestion du Receveur
- 2) de valider le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,
- 3) d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 22 juin 2021
Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :



SCOT DU GRAND DOUAISIS

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

COMPTE ADMINISTRATIF DU SCOT EN 2020 RESULTATS 2020

Rappel des résultats de clôture 2019	Affectation effectuée en 2020 (*)	Résultats 2020 hors reports de résultats 2019	Résultats de clôture pour 2020
---	--------------------------------------	---	-----------------------------------

(*) Au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 043 109,42		-22 239,94	1 020 869,48
SECTION D'INVESTISSEMENT	254 116,20		225 124,86	479 241,06
TOTAL DES SECTIONS	1 297 225,62	0,00	202 884,92	1 500 110,54

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2020	Réalisé	Exécution
O11	Charges à caractère général	288 950,00	179 876,22	
	Achats non stockés	10 000,00	8 179,48	81,79%
60611	Eau et assainissement	400,00	250,41	62,60%
60612	Consommations électriques	3 700,00	3 216,03	86,92%
60622	Consommation en carburant	1 000,00	203,51	20,35%
60623	Denrées périssables & alimentation	500,00	667,36	133,47%
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00	0,00%
60631	Fournitures entretien batterie	0,00	0,00	
60632	Petit équipement courant	1 800,00	1 223,59	67,98%
6064	Fournitures de bureau	1 500,00	2 431,70	162,11%
6068	Autres fournitures	1 000,00	186,88	18,69%
	Services extérieurs	197 850,00	160 768,34	81,26%
6110	Contrats de prestations de service	4 000,00	4 371,92	109,30%
6111	Maintenance matériels et logiciels	14 000,00	14 539,74	103,86%
6132	Location de bureaux et salles	86 000,00	81 283,51	94,52%
6135	Locations diverses	18 400,00	18 298,83	99,45%
61551	Entretien des locaux	300,00	398,94	132,98%
61558	Entretien des matériels de bureau	450,00	0,00	0,00%
6156	Facturation des copies	5 000,00	2 462,64	49,25%
6161	Primes d'assurances	6 800,00	6 794,39	99,92%
6182	Abonnements et documentation	800,00	1 522,97	190,37%
6184	Frais de formation du personnel	1 500,00	1 618,00	107,87%
6185	Séminaires	3 000,00	2 340,00	78,00%
62262	Honoraires divers dus aux tiers	14 000,00	6 819,33	48,71%
6227	Frais d'actes et contentieux	10 000,00	0,00	0,00%
6251	Frais de déplacement du personnel	3 000,00	974,90	32,50%
6256	Frais de mission	4 000,00	1 465,80	36,65%
6257	Frais de réception	5 000,00	1 252,97	25,06%
6261	Affranchissements	5 000,00	2 244,40	44,89%
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	6 405,20	91,50%
6281	Cotisations aux organismes extérieurs	2 700,00	2 600,00	96,30%
6282	Gardiennage	700,00	504,00	72,00%
6283	Nettoyage des locaux	4 200,00	3 449,47	82,13%
6288	Frais sur commandes chèques dej et vacances	2 000,00	1 421,33	71,07%
	Frais liés à la communication	81 100,00	10 928,40	13,48%
62261	Honoraires en communication	50 000,00	6 672,00	13,34%
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	390,00	39,00%
6233	Foires et salons	100,00	0,00	0,00%
6238	Frais d'impression	30 000,00	3 866,40	12,89%

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Envoyé en préfecture le 29/06/2021 2/4

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

Realisation

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

SLOX

% de réalisation

Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2020		
O12	Rémunérations et autres charges de gestion	522 050,00	509 243,28	97,55%
6332	Cotisation fonds d' aide au logement	350,00	303,87	86,82%
6336	Cotisation au Centre de Gestion & CNFPT	5 600,00	5 046,02	90,11%
64111	Rémunération du personnel titulaire	185 000,00	200 709,43	108,49%
64131	Rémunération des contractuels	175 000,00	148 193,41	84,68%
6451	Cotisations patronales / URSSAF	79 000,00	75 094,45	95,06%
6453	Cotisations pour les retraites	52 000,00	55 348,88	106,44%
6454	Cotisations pour les ASSEDIC	7 000,00	6 067,22	86,67%
6475	Cotisations Pôle Santé	100,00	0,00	0,00%
6488	Achats chèques déjeuners	18 000,00	18 480,00	102,67%
65	Autres charges de gestion courante	112 110,00	107 618,13	95,99%
6531	Indemnités des élus	87 000,00	87 282,01	100,32%
6532	Frais de mission des élus	1 000,00	0,00	0,00%
6533	Cotisations IRCANTEC des élus	8 700,00	5 934,71	68,22%
6535	Frais de formation des élus	1 000,00	0,00	0,00%
65888	Autres cotisations	10,00	1,41	14,10%
6574	Fonds de concours à l'amicale du personnel	14 400,00	14 400,00	100,00%
673	Admission en non valeur	100,00	0,00	0,00%
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	923 210,00	796 737,63	86,30%
6811	Dotations aux amortissements	234 000,00	233 989,54	100,00%
O23	Virement à la section d'investissement	890 253,42		
	TOTAL DES OPERATIONS COMPTABLES	1 124 253,42	233 989,54	
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 047 463,42	1 030 727,17	50,34%
	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020		1 020 869,48	

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Envoyé en préfecture le 29/06/2021 3/4

Reçu en préfecture le 29/06/2021

 Réalisation
sur 2020
Affiché le



ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Article	Libellé de la recette	Pour mémoire Crédits 2020		
Dotations et subventions		996 854,00	988 492,85	99,16%
74758	Participations recueillies des groupements	766 575,00	766 575,00	100,00%
74718	Participation de l'Etat et Région dont :			
	SUBVENTION ADEME - CEP	29 529,00	27 297,00	92,44%
	SUBVENTION REGION - COT EnR	10 000,00		0,00%
	SUBVENTION ADEME - COT ENR	33 750,00	33 750,00	100,00%
	SUBVENTION PLAN PAYSAGES		7 500,00	
74741	Contribution des communes SEC	157 000,00	153 368,60	97,69%
7588	Autres produits		2,25	
7718	Recettes exceptionnelles	0,00	12 494,38	
773	Mandats annulés	0,00	12 494,38	
TOTAL DES RECETTES REELLES		996 854,00	1 000 987,23	100,41%
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	1 043 109,42	1 043 109,42	100,00%
777	Amortissement des subventions	7 500,00	7 500,00	100,00%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE COMPTABLES		1 050 609,42	1 050 609,42	100,00%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 047 463,42	2 051 596,65	100,20%

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 POUR LE SCOT DU GRAND DOUAISIS

Envoyé en préfecture le 29/06/2021 4/4
 Reçu en préfecture le 29/06/2021
 Affiché le 
 Réalisation sur 2020
 ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

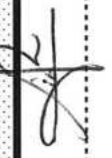
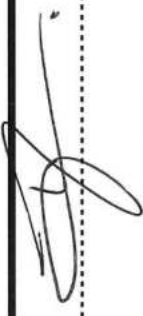
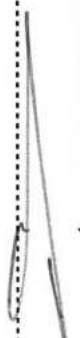
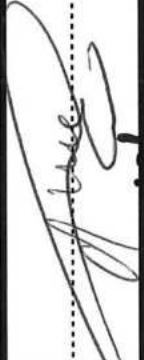
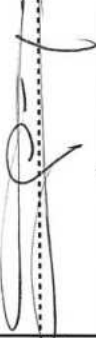
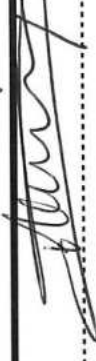
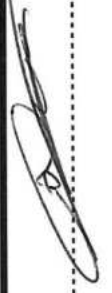
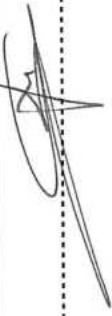
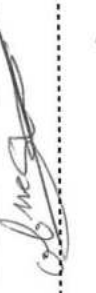
Article	Libellé de la dépense	Pour mémoire Crédits 2020		
2051	Licences	4 000,00		
2088	Acquisition de logiciels	100,00		
2183	Matériels de bureau et informatiques	4 000,00		
2184	Mobiliers	1 600,00		
2188	Matériels divers	100,00		
202	Réalisation de documents d'urbanisme	12 335,59	12 335,59	100,00%
2031	Frais d'études dont :			
	Etudes et mission dans le cadre de la dynamique Climat	43 730,00	44 066,50	100,77%
	Suivi et élaboration du PCAET (50K€ sur 2 ans)	23 730,00		
	Mission sobriété	20 000,00	44 066,50	
	Mission conception/réalisation jeu neutralité carbone			
	Etudes complémentaires Climat			
	Etudes complémentaires Energie			
	Etudes et missions dans le cadre du SCOT	27 500,00	3 360,00	12,22%
	Révision du SCOT (Programme de 700 K€ sur 4 ans)		3 360,00	
	Plan de gestion Natura 2000 (50k€)	7 500,00		
	Guide PLU " DT3E"			
	Etudes spécifiques aménagement-urbanisme	20 000,00		
	Missions de communication/animation	32 000,00	0,00	0,00%
	Mission livres SCOT	6 000,00		
	Mission outils communicant PCAET	6 000,00		
	Autres missions de communication	20 000,00		
	Etudes diverses non affectées	1 305 504,03		
2033	Frais d'insertion sur marchés	6 000,00	3 376,10	56,27%
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE				
139158	Amortissement des subventions	7 500,00	7 500,00	100,00%
	Total des dépenses	1 444 369,62	70 638,19	4,89%
10222	FCTVA	66 000,00	61 773,51	93,60%
28	Amortissements	234 000,00	233 989,54	100,00%
O21	Virement de la section de fonctionnement	890 253,42		
OO1	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	254 116,20	254 116,20	100,00%
	Total des recettes	1 444 369,62	549 879,25	38,07%
RESULTAT DE L'EXERCICE 2020			479 241,06	

COMTE ADMINISTRATIF

ARRÊTE

SIGNATURE DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Douaisis Agglo

M Raphaël AIX		M Laurent KUMOREK	
M Alexis DUCONSEIL		M Patrice RASZKOWSKI	
M Gilles BARBIEUX		M Sébastien LANCLU	
Mme Florence GEORGES		M Michaël DOZIERE	
Mme Caroline BIENCOURT		M Thierry LEDENT	
Mme Edith BOUREL		M Jean-Luc HALLE	
Mme Anissa BOUCHABOUN		M Miguel LIBERAL	
M François GUIFFARD		M Daniel FOUQUET	
M Djamel BOUTECHICHE		M Jacques MICHON	
Mme Séverine LASNEAU		Mme Annie GOUPIL	
Mme Fanny CHRETIEN		M Abdallah MOHAMMED	
M Freddy KACZMAREK		Mme Sonia VALLET	
M Lionel COURDAVAULT		Mme Nadine MORTELETTE	
Mme Lucie VAILLANT		Mme Nicole MARFIL	
M Henri DERASSE		M Brahim NOUR	
M Patrick MERCIER		M Georges LEMAITRE	
M Laurent DESMONS		M Dominique PHILIPPE	
M Sébastien FERENZ		M Meddhi BENADDI	
M Denis DESRUMAUX		M Arnaud PIESSET	
M Nicolas LABRE		M Yves PIQUOT	
M Christian DORDAIN		M Jean-Marc RENARD	
M Michel SALLIO		M Jean-Marc LEFEBVRE	
Mme Lisiane DUBUS		M Jean-Marc SAINT-AUBIN	
M Alain BOULANGER		M Christophe BEAUVOIS	
M Alain DUPONT		Mme Elodie SAVARY	
M Lionel BLASSEL		M Thierry BOURY	
M Jean-Paul FONTAINE		Mme Stéphanie STIERNON	
M Antonio PROVENZANO		M Jean-Christophe LECLERCQ	
M Thierry GOEMINNE		M Jean-Michel SZATNY	
Mme Peggy KRZYKALA		M Paul-Noël LEFEBVRE	
M Bernard GOULOIS		M Ludovic VALETTE	
M Olivier BRILLON VERDIER		M Bruno VANDEVILLE	
M Laurent ILSKI		M Mickaël VIGNAL	
M Alain WALLART		M Arnaud MARIAGE	
M Henri JARUGA		M Christian WALLARD	
M Patrick DUBREUCQ		M Jacques PETIT	
M Vincent JEANMOUGIN		M Vincent WANTIER	
M Michel PEDERENCINO		M Guy SOREL	
M Jean-François JOOS		M Dimitri WIDIEZ	
M Jean-Pierre BERLINET		M Marc BAILLEZ	

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

SLOX

Douaisis Agglo		
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent		
M Xavier BARTOSZEK		M Eric GOUY
M Jérémie DURAND		M Olivier CAFFIN
M Christian BULINSKI		M Pascal JONIAUX
M Hervé LIVE		Mme Evelyne TOMMASI
Mme Murielle CARON		M Yazid LEHINGUE
Mme Dominique LAUDOUX		M Jean-François TIEFENBACH
Mme Marie CAU		M Yves MAITTE
M Serge COMMIN		Mme Marie-Françoise FALEMPE
M Yves CONDEVAUX		M Rémi MARTINOWSKI
Mme Jessica TANCA		M Pascal KOMIN
M François CRESTA		M Claude MERLY
M Stanislas CICHOWSKI		M Bernard QUENTIN
M Frédéric DELANNOY		M Denis MICHALAK
M Daniel HOCQ		M Jean-Claude DUBRINQUEZ
M Marc DELECLUSE		M Régis MINNENS
Mme Marie-Lise BOURGHELLE		M Lionel FONTAINE
M Erich FRISON		M Alain PAKOSZ
M Didier FLEURQUIN		M Patrick VERDIN
M Daniel GAMBIEZ		M Julien QUENNESSON
Mme Arlette DUPILET		M Marc DURANT
M Sébastien GEIRNAERT		Mme Jeanne ROMAN
M Fabien DEPRET		M Jean SAVARY

Présenté par : Monsieur Lionel COURDAVAULT
Fonction : Président du SCoT

Date de la convocation : 15 juin 2021

Nombre de membres inscrits en exercice : 61

Quorum : 32

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres absents : 18

Nombre de pouvoirs : 3

POUR : 42

CONTRE : -

ABSTENTIONS : -

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

56200 - SMSGOT - BUDGET PRINCIPAL

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total (En milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 222,14	Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	544,01
Constructions		Réserves	1 113,07
Reseaux et installations de voirie et reseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	1 043,11
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-22,24
Autres immobilisations corporelles	23,19	Subventions transférables	67,50
Total immobilisations corporelles (nettes)	23,19	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 245,34	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	2 745,45
Créances	0,16	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	1 553,44	Fournisseurs ⁽²⁾	51,47
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	2,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 553,60	Total dettes à court terme	53,48
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	53,48
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	2 798,93	TOTAL PASSIF	2 798,93

⁽¹⁾ Déduction faite des amortissements et provisions⁽²⁾ y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2021

BILAN (en Euros)

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	2 323 529,28	1 101 384,32	1 222 144,96	1 385 359,31
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et œuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	206 441,81	183 247,98	23 193,83	30 830,83
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et œuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	MONTANT A REPORTER	2 529 971,09	1 284 632,30	1 245 338,79	1 416 190,14

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Exercice 2020

BILAN (en Euros)

56200 - SMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	2 529 971,09	1 284 632,30	1 245 338,79	1 416 190,14
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Reseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	2 529 971,09	1 284 632,30	1 245 338,79	1 416 190,14

BILAN (en Euros)

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				25 000,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	158,79		158,79	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 553 436,68		1 553 436,68	1 335 698,55
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 553 595,47		1 553 595,47	1 360 698,55

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Exercice 2020

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

BILAN (en Euros)

ACTIF		Exercice 2020			Exercice 2019
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 083 566,56	1 284 632,30	2 798 934,26	2 776 888,69

BILAN (en Euros)

56200 - SMSGOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	1 113 073,94	1 113 073,94
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	1 043 109,42	927 834,60
	Résultat de l'exercice	-22 239,94	115 274,82
	Subventions transférables	67 500,00	75 000,00
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds globalisés	544 005,91	482 232,40
	Subventions non transférables		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		2 745 449,33	2 713 415,76

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

BILAN (en Euros)

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 496,03	20 365,20
	Dettes fiscales et sociales	1 668,20	
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	349,20	4 000,00
	Fournisseurs d'immobilisations	39 971,50	39 107,73
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		53 484,93	63 472,93

56200 - EMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	2 798 934,26	2 776 888,69

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	988,49	1 198,34
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	988,49	1 198,34
Traitements, salaires, charges sociales	503,89	503,13
Achats et charges externes	179,88	248,42
Participations et interventions	14,40	18,40
Dotations aux amortissements et provisions	233,99	212,93
Autres charges	98,57	101,08
Charges courantes non financières	1 030,73	1 083,96
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-42,23	114,39
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-42,23	114,39
Produits exceptionnels	19,99	0,91
Charges exceptionnelles		0,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19,99	0,89
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-22,24	115,27

COMPTE DE RESULTAT 2020

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	2,25	1,69
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	988 490,60	1 198 340,85
Autres attributions (perequat, compensa)		
TOTAL I	988 492,85	1 198 342,54
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	367 382,84	367 224,02
Charges sociales	136 510,55	135 902,47
Achats et charges externes	179 876,22	248 423,86
Impôts et taxes	5 349,89	5 806,60
Dotations amortissements des immob	233 989,54	212 928,49
Dot amort sur charges à répartir		

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

COMPTE DE RESULTAT 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
Dotations aux provisions		
Autres charges	93 218,13	95 272,09
Contingents et participations		
Subventions	14 400,00	18 400,00
TOTAL II	1 030 727,17	1 083 957,53
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-42 234,32	114 385,01
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Exercice 2020

COMPTE DE RESULTAT 2020

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-42 234,32	114 385,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres oper	12 494,38	914,68
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff realis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres oper	7 500,00	
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	19 994,38	914,68
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		24,87
Valeur comptable des immo cédées		
Diff realis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		24,87

56200 - SMS COT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

POSTES	Exercice 2020	Exercice 2019
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	19 994,38	889,81
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 008 487,23	1 199 257,22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 030 727,17	1 083 982,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	-22 239,94	115 274,82

Opérations Compte de Tiers

56200 - SMSCGT - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le



ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Exercice 2020

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059305

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. DOUAI MUNICIPALE

Envoyé en préfecture le 29/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le
ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

BUDGET PRINCIPAL


56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 444 369,62	2 047 463,42	3 491 833,04
Titres de recette émis (b)	295 763,05	1 008 487,23	1 304 250,28
Péductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	295 763,05	1 008 487,23	1 304 250,28
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 444 369,62	2 047 463,42	3 491 833,04
Mandats émis (f)	70 638,19	1 034 125,09	1 104 763,28
Annulations de mandats (g)		3 397,92	3 397,92
Depenses nettes (h = f - g)	70 638,19	1 030 727,17	1 101 365,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	225 124,86		202 884,92
(h - d) Déficit		22 239,94	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets de personnalisés

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	254 116,20		225 124,86		479 241,06
Fonctionnement	1 043 109,42		-22 239,94		1 020 869,48
TOTAL I	1 297 225,62		202 884,92		1 500 110,54
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 297 225,62		202 884,92		1 500 110,54

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles	1 431 169,62		1 431 169,62	63 138,19		63 138,19	1 368 031,43
21	Immobilisations corporelles	5 700,00		5 700,00				5 700,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	1 436 869,62		1 436 869,62	63 138,19		63 138,19	1 373 731,43
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 436 869,62		1 436 869,62	63 138,19		63 138,19	1 373 731,43
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 500,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 500,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	
TOTAL GENERAL		1 444 369,62		1 444 369,62	70 638,19		70 638,19	1 373 731,43

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	66 000,00		66 000,00	61 773,51		61 773,51	4 226,49
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	66 000,00		66 000,00	61 773,51		61 773,51	4 226,49
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	66 000,00		66 000,00	61 773,51		61 773,51	4 226,49
021	Virement de la section de fonctionnement	890 253,42		890 253,42				890 253,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 000,00		234 000,00	233 989,54		233 989,54	10,46
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 124 253,42		1 124 253,42	233 989,54		233 989,54	890 263,88
001	Solde d'exécution de la section d'invest	254 116,20		254 116,20				254 116,20
TOTAL GENERAL		1 444 369,62		1 444 369,62	295 763,05		295 763,05	1 148 606,57

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

56200 - SMSCT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	288 950,00		288 950,00	182 925,06	3 046,84	179 876,22	109 073,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	522 050,00		522 050,00	509 243,28		509 243,28	12 806,72
65	Autres charges de gestion courante	112 110,00		112 110,00	107 967,21	349,08	107 618,13	4 491,87
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00				100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	923 210,00		923 210,00	800 135,55	3 397,92	796 737,63	126 472,37
023	Virement à la section d'investissement (	890 253,42		890 253,42				890 253,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	234 000,00		234 000,00	233 989,54		233 989,54	10,46
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 124 253,42		1 124 253,42	233 989,54		233 989,54	890 263,88
TOTAL GENERAL		2 047 463,42		2 047 463,42	1 034 125,09	3 397,92	1 030 727,17	1 016 736,25

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
74	Dotations et participations	996 854,00		996 854,00	988 490,60		988 490,60	8 363,40
75	Autres produits de gestion courante				2,25		2,25	-2,25
77	Produits exceptionnels				12 494,38		12 494,38	-12 494,38
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	996 854,00		996 854,00	1 000 987,23		1 000 987,23	-4 133,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 500,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 500,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 043 109,42		1 043 109,42				1 043 109,42
TOTAL GENERAL		2 047 463,42		2 047 463,42	1 008 487,23		1 008 487,23	1 038 976,19

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

56300 - SASCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
201	Frais liés à la réalisation des documents	12 335,59		12 335,59
2031	Frais d'études	47 426,50		47 426,50
2033	Frais d'insertion	3 376,10		3 376,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	63 138,19		63 138,19
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	63 138,19		63 138,19
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	63 138,19		63 138,19
139158	Subventions d'équipement transférées au	7 500,00		7 500,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 500,00		7 500,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 500,00		7 500,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	70 638,19		70 638,19

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	61 773,51		61 773,51
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	61 773,51		61 773,51
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	61 773,51		61 773,51
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	61 773,51		61 773,51
28031	Amortissements frais d'études	222 303,34		222 303,34
28033	Amortissements frais d'insertion	1 807,20		1 807,20
28051	Concessions et droits similaires	1 930,00		1 930,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	312,00		312,00
28183	Matériel de bureau et matériel informati	6 678,00		6 678,00
28184	Mobilier	280,00		280,00
28188	Amortissements autres immobilisations co	679,00		679,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	233 989,54		233 989,54
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	233 989,54		233 989,54
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	295 763,05		295 763,05

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2020

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	250,41		250,41
60612	Achats non stockés de fournitures non st	3 590,48	374,45	3 216,03
60622	Achats non stockés de carburants	203,51		203,51
60623	Achats non stockés d'alimentation	667,36		667,36
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	1 223,59		1 223,59
6064	Achats non stockés de fournitures admini	2 602,05	170,35	2 431,70
6068	Achats non stockés d'autres matières et	186,88		186,88
611	Contrats prestations de services	18 911,66		18 911,66
6132	Services extérieurs - locations immobili	81 283,51		81 283,51
6135	Services extérieurs - locations mobiliér	18 597,67	298,84	18 298,83
61551	Services extérieurs - entretien et répar	118,62		118,62
61558	Services extérieurs - entretien et répar	280,32		280,32
6156	Services extérieurs - maintenance	2 462,64		2 462,64
6161	Multirisques	6 794,39		6 794,39
6182	Services extérieurs - divers - documenta	1 522,97		1 522,97
6184	Services extérieurs - divers - versement	1 618,00		1 618,00
6185	Services extérieurs - divers - frais de	2 340,00		2 340,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	15 159,33	1 668,00	13 491,33
6232	Publicité publications relations publicu	390,00		390,00
6238	Publicité publications relations publicu	3 866,40		3 866,40
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	1 352,90	378,00	974,90
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	1 465,80		1 465,80
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	1 252,97		1 252,97
6261	Frais d'affranchissement	2 244,40		2 244,40

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
 DEPENSES

56200 - SMSOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6262	Frais de télécommunications	6 405,20		6 405,20
6281	Autres services extérieurs - concours di	2 600,00		2 600,00
6282	Autres services extérieurs - frais gardi	504,00		504,00
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	3 608,67	159,20	3 449,47
6288	Autres services extérieurs	1 421,33		1 421,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	182 925,06	3 048,84	179 876,22
6332	Cotisations versées au FNAL	303,87		303,87
6336	Cotisation au centre national et au cent	5 046,02		5 046,02
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	200 709,43		200 709,43
64131	Personnel non titulaire - rémunération	148 193,41		148 193,41
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance c	75 094,45		75 094,45
6453	Cotisations aux caisses de retraites	55 348,88		55 348,88
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	6 067,22		6 067,22
6488	Autres charges de personnel	18 480,00		18 480,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	509 243,28		509 243,28
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	87 456,55	174,54	87 282,01
6533	Cotisations de retraite des maires adjo	6 109,25	174,54	5 934,71
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	14 400,00		14 400,00
65888	Autres	1,41		1,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	107 967,21	349,08	107 618,13
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	800 135,55	3 397,92	796 737,63
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	233 989,54		233 989,54
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	233 989,54		233 989,54
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	233 989,54		233 989,54

ETA

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le



ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	1 034 125,09	3 397,92	1 030 727,17

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres participations de l'Etat	68 547,00		68 547,00
74741	Participations des Communes membres du G	153 368,60		153 368,60
74758	Participation - Autres Groupements	766 575,00		766 575,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	988 490,60		988 490,60
7588	Autres produits divers de gestion couran	2,25		2,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	2,25		2,25
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	158,79		158,79
773	Produits exceptionnels mandats annulés (	12 335,59		12 335,59
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	12 494,38		12 494,38
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000 987,23		1 000 987,23
777	Quote-part des subventions d'investissem	7 500,00		7 500,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	7 500,00		7 500,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 500,00		7 500,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	1 008 487,23		1 008 487,23

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

56200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		482 232,40			61 773,51			544 005,91		544 005,91
1022	Sous Total compte 1022		482 232,40			61 773,51			544 005,91		544 005,91
102	Sous Total compte 102		482 232,40			61 773,51			544 005,91		544 005,91
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		1 113 073,94					1 113 073,94			1 113 073,94
106	Sous Total compte 106		1 113 073,94					1 113 073,94			1 113 073,94
10	Sous Total compte 10		1 595 306,34			61 773,51		1 657 079,85			1 657 079,85
110	Report à nouveau solde créditeur		927 834,60		115 274,82			1 043 109,42			1 043 109,42
11	Sous Total compte 11		927 834,60		115 274,82			1 043 109,42			1 043 109,42
12	Résultat exercice excéd		115 274,82	115 274,82				115 274,82	115 274,82		0,00
12	Sous Total compte 12		115 274,82	115 274,82				115 274,82	115 274,82		0,00
13158	Subv équipt transf autres groupements		75 000,00					75 000,00			75 000,00
1315	Sous Total compte 1315		75 000,00					75 000,00			75 000,00
131	Sous Total compte 131		75 000,00					75 000,00			75 000,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SSMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139158	Subv equipt transf - autres Grp					7 500,00		7 500,00		7 500,00	
13915	Sous Total compte 13915					7 500,00		7 500,00		7 500,00	
1391	Sous Total compte 1391					7 500,00		7 500,00		7 500,00	
139	Sous Total compte 139					7 500,00		7 500,00		7 500,00	
13	Sous Total compte 13		75 000,00			7 500,00		7 500,00	75 000,00		67 500,00
	Total classe 1		2 713 415,76	115 274,82	115 274,82	7 500,00	61 773,51	122 774,82	2 890 464,09	7 500,00	2 775 189,27
202	Frais réalisation doc urb et num cadast					12 335,59		12 335,59		12 335,59	
2031	Frais d'études	2 236 603,76			94 708,08	47 426,50		2 284 030,26	94 708,08	2 189 322,18	
2033	Frais d'insertion	7 203,76			1 836,00	3 376,10		10 579,86	1 836,00	8 743,86	
203	Sous Total compte 203	2 243 807,52			96 544,08	50 802,60		2 294 610,12	96 544,08	2 198 066,04	
2051	Concessions et droits similaires	15 580,90						15 580,90		15 580,90	
205	Sous Total compte 205	15 580,90						15 580,90		15 580,90	
2088	Autres immobilisations incorporelles	97 546,75						97 546,75		97 546,75	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

56200 - SMSGOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
208	Sous Total compte 208	97 546,75						97 546,75		97 546,75	
20	Sous Total compte 20	2 356 935,17			96 544,08	63 138,19		2 420 073,36	96 544,08	2 323 529,28	
2181	Instal gales agentt amngts divers	21 259,14						21 259,14		21 259,14	
2183	Mat bureau mat informatique	136 328,08						136 328,08		136 328,08	
2184	Mobilier	36 880,62						36 880,62		36 880,62	
2188	Autres immobilisation corporelles	11 973,97						11 973,97		11 973,97	
218	Sous Total compte 218	206 441,81						206 441,81		206 441,81	
21	Sous Total compte 21	206 441,81						206 441,81		206 441,81	
28031	Amort frais études		861 516,31	94 708,08		222 303,34		94 708,08	1 083 819,65		989 111,57
28033	Amort frais d'insertion		1 260,00	1 836,00		1 807,20		1 836,00	3 067,20		1 231,20
2803	Sous Total compte 2803		862 776,31	96 544,08		224 110,54		96 544,08	1 086 886,85		990 342,77
28051	Concessions et droits similaires		11 720,80			1 930,00			13 650,80		13 650,80
2805	Sous Total compte 2805		11 720,80			1 930,00			13 650,80		13 650,80

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SSMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28088	Autres immobilisations incorporelles		97 078,75				312,00		97 390,75		97 390,75
2808	Sous Total compte 2808		97 078,75				312,00		97 390,75		97 390,75
280	Sous Total compte 280		971 575,86	96 544,08			226 352,54	96 544,08	1 197 928,40		1 101 384,32
28181	Instal gales agentct amngts divers		21 259,14						21 259,14		21 259,14
28183	Mat bureau mat informatique		109 813,46				6 678,00		116 491,46		116 491,46
28184	Mobilier		34 087,65				280,00		34 367,65		34 367,65
28188	Amort autres immobilisations corporelles		10 450,73				679,00		11 129,73		11 129,73
2818	Sous Total compte 2818		175 610,98				7 637,00		183 247,98		183 247,98
281	Sous Total compte 281		175 610,98				7 637,00		183 247,98		183 247,98
28	Sous Total compte 28		1 147 186,84	96 544,08			233 989,54	96 544,08	1 381 176,38		1 284 632,30
	Total classe 2	2 563 376,98	1 147 186,84	96 544,08	96 544,08	63 138,19	233 989,54	2 723 059,25	1 477 720,46	2 529 971,09	1 284 632,30
4011	Fournisseurs		20 365,20	187 233,47	173 804,78			187 233,47	194 169,98		6 936,51
401	Sous Total compte 401		20 365,20	187 233,47	173 804,78			187 233,47	194 169,98		6 936,51

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SMSGOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournis immobil		39 107,73	62 274,42	63 138,19			62 274,42	102 245,92		39 971,50
404	Sous Total compte 404		39 107,73	62 274,42	63 138,19			62 274,42	102 245,92		39 971,50
408	Fournis factures non parvenues				4 559,52				4 559,52		4 559,52
40	Sous Total compte 40		59 472,93	249 507,89	241 502,49			249 507,89	300 975,42		51 467,53
421	Personnel - rémunérations dues			340 711,89	340 711,89			340 711,89	340 711,89		0,00
42	Sous Total compte 42			340 711,89	340 711,89			340 711,89	340 711,89		0,00
431	Sécurité sociale			137 091,00	137 091,00			137 091,00	137 091,00		0,00
437	Autres organismes sociaux			87 831,61	87 831,61			87 831,61	87 831,61		0,00
4386	Organismes soc - autres charges à payer				349,20				349,20		349,20
438	Sous Total compte 438				349,20				349,20		349,20
43	Sous Total compte 43			224 922,61	225 271,81			224 922,61	225 271,81		349,20
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	25 000,00		919 943,60	944 943,60			944 943,60	944 943,60		0,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			9 375,95	9 375,95			9 375,95	9 375,95		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SMS COT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
441	Sous Total compte 441	25 000,00		929 319,55	954 319,55			954 319,55	954 319,55		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			13 943,25	15 262,25			13 943,25	15 262,25		1 319,00
442	Sous Total compte 442			13 943,25	15 262,25			13 943,25	15 262,25		1 319,00
447	Autres impôts taxes verseMENTS assimilés			2 735,34	2 735,34			2 735,34	2 735,34		0,00
44	Sous Total compte 44	25 000,00		945 998,14	972 317,14			970 998,14	972 317,14		1 319,00
46711	Autres comptes créditeurs		4 000,00	41 282,96	37 282,96			41 282,96	41 282,96		0,00
4671	Sous Total compte 4671		4 000,00	41 282,96	37 282,96			41 282,96	41 282,96		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable			13 243,28	13 084,49			13 243,28	13 084,49	158,79	
46726	Débiteurs divers - contentieux			374,45	374,45			374,45	374,45		0,00
4672	Sous Total compte 4672			13 617,73	13 458,94			13 617,73	13 458,94	158,79	
467	Sous Total compte 467		4 000,00	54 900,69	50 741,90			54 900,69	54 741,90	158,79	
4686	Divers - charges à payer				349,20				349,20		349,20
468	Sous Total compte 468				349,20				349,20		349,20

ETAT DES COMPTES - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le



ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - 3MSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numero de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46	Sous Total compte 46		4 000,00	54 900,69	51 091,10			54 900,69	55 091,10		190,41
4712	Virements réimputés			24 825,17	24 825,17			24 825,17	24 825,17		0,00
47134	Fact : subv			3 750,00	3 750,00			3 750,00	3 750,00		0,00
47138	Fact : autres			126 570,51	126 570,51			126 570,51	126 570,51		0,00
4713	Sous Total compte 4713			130 320,51	130 320,51			130 320,51	130 320,51		0,00
47171	Recettes relevé BDE - Hors Hera			100 833,15	100 833,15			100 833,15	100 833,15		0,00
4717	Sous Total compte 4717			100 833,15	100 833,15			100 833,15	100 833,15		0,00
471	Sous Total compte 471			255 978,83	255 978,83			255 978,83	255 978,83		0,00
47	Sous Total compte 47			255 978,83	255 978,83			255 978,83	255 978,83		0,00
	Total classe 4	25 000,00	63 472,93	2 072 020,05	2 086 873,26			2 097 020,05	2 150 346,19	158,79	53 484,93
515	Compte au trésor	1 335 302,70		1 100 463,73	882 710,36			2 435 766,43	882 710,36	1 553 056,07	
51	Sous Total compte 51	1 335 302,70		1 100 463,73	882 710,36			2 435 766,43	882 710,36	1 553 056,07	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	395,85		142,56	157,80			538,41	157,80	380,61	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
541	Sous Total compte 541	395,85		142,56	157,80			538,41	157,80	380,61	
54	Sous Total compte 54	395,85		142,56	157,80			538,41	157,80	380,61	
580	Opérations d'ordre budgétaires			241 489,54	241 489,54			241 489,54	241 489,54		0,00
58	Sous Total compte 58			241 489,54	241 489,54			241 489,54	241 489,54		0,00
	Total classe 5	1 335 698,55		1 342 095,83	1 124 357,70			2 677 794,38	1 124 357,70	1 553 436,68	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					250,41		250,41		250,41	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					3 590,48	374,45	3 590,48	374,45	3 216,03	
6061	Sous Total compte 6061					3 840,89	374,45	3 840,89	374,45	3 466,44	
60622	Achts non stkés carburants					203,51		203,51		203,51	
60623	Achts non stkés d'aliment					667,36		667,36		667,36	
6062	Sous Total compte 6062					870,87		870,87		870,87	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					1 223,59		1 223,59		1 223,59	
6063	Sous Total compte 6063					1 223,59		1 223,59		1 223,59	

ETAT DES COMPTES - BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le



ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6064	Achats non stks fournis admin					2 602,05	170,35	2 602,05	170,35	2 431,70	
6068	Achats non stks autres mat et fourn					186,88		186,88		186,88	
606	Sous Total compte 606					8 724,28	544,80	8 724,28	544,80	8 179,48	
60	Sous Total compte 60					8 724,28	544,80	8 724,28	544,80	8 179,48	
611	Contrats prestations de services					18 911,66		18 911,66		18 911,66	
6132	Locations immobilières					81 283,51		81 283,51		81 283,51	
6135	Locations mobilières					18 597,67	298,84	18 597,67	298,84	18 298,83	
613	Sous Total compte 613					99 881,18	298,84	99 881,18	298,84	99 582,34	
61551	Entretien réparations matériel roulant					118,62		118,62		118,62	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					280,32		280,32		280,32	
6155	Sous Total compte 6155					398,94		398,94		398,94	
6156	Maintenance					2 462,64		2 462,64		2 462,64	
615	Sous Total compte 615					2 861,58		2 861,58		2 861,58	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livr

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SMS COT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6161	Multirisques					6 794,39		6 794,39		6 794,39	
616	Sous Total compte 616					6 794,39		6 794,39		6 794,39	
6182	Divers doc générale et technique					1 522,97		1 522,97		1 522,97	
6184	Divers verst à organismes formation					1 618,00		1 618,00		1 618,00	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					2 340,00		2 340,00		2 340,00	
618	Sous Total compte 618					5 480,97		5 480,97		5 480,97	
61	Sous Total compte 61					133 929,78	298,84	133 929,78	298,84	133 630,94	
6226	Remu interméd honoraires					15 159,33	1 668,00	15 159,33	1 668,00	13 491,33	
622	Sous Total compte 622					15 159,33	1 668,00	15 159,33	1 668,00	13 491,33	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					390,00		390,00		390,00	
6238	Pub public relat publ divers					3 866,40		3 866,40		3 866,40	
623	Sous Total compte 623					4 256,40		4 256,40		4 256,40	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					1 352,90	378,00	1 352,90	378,00	974,90	

ETA
BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2021
Reçu en préfecture le 29/06/2021
Affiché le
ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE



Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - JMSBOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6256	Déplacements missions récep - missions					1 465,80		1 465,80		1 465,80	
6257	Déplacements missions récep - réceptions					1 252,97		1 252,97		1 252,97	
625	Sous Total compte 625					4 071,67	378,00	4 071,67	378,00	3 693,67	
6261	Frais d'affranchissement					2 244,40		2 244,40		2 244,40	
6262	Frais de télécommunication					6 405,20		6 405,20		6 405,20	
626	Sous Total compte 626					8 649,60		8 649,60		8 649,60	
6281	Aut serv extér concours divers					2 600,00		2 600,00		2 600,00	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					504,00		504,00		504,00	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					3 608,67	159,20	3 608,67	159,20	3 449,47	
6288	Autres serv extér					1 421,33		1 421,33		1 421,33	
628	Sous Total compte 628					8 134,00	159,20	8 134,00	159,20	7 974,80	
62	Sous Total compte 62					40 271,00	2 205,20	40 271,00	2 205,20	38 065,80	
6332	Cotisations versées au FNAL					303,87		303,87		303,87	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livr

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SSMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotis. centre national					5 046,02		5 046,02		5 046,02	
	- centres gestion										
633	Sous Total compte 633					5 349,89		5 349,89		5 349,89	
63	Sous Total compte 63					5 349,89		5 349,89		5 349,89	
64111	Persl titulaire rémun principale					200 709,43		200 709,43		200 709,43	
6411	Sous Total compte 6411					200 709,43		200 709,43		200 709,43	
64131	Persel non titulaire - rémunération					148 193,41		148 193,41		148 193,41	
6413	Sous Total compte 6413					148 193,41		148 193,41		148 193,41	
641	Sous Total compte 641					348 902,84		348 902,84		348 902,84	
6451	Charges secu cotisations URSSAF					75 094,45		75 094,45		75 094,45	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					55 348,88		55 348,88		55 348,88	
6454	Charges secu cotisations ASSEDIC					6 067,22		6 067,22		6 067,22	
645	Sous Total compte 645					136 510,55		136 510,55		136 510,55	
6488	Autres charges de personnel					18 480,00		18 480,00		18 480,00	

ETAT DES COMPTES BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le



ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - EMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
648	Sous Total compte 648					18 480,00		18 480,00		18 480,00	
64	Sous Total compte 64					503 893,39		503 893,39		503 893,39	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					87 456,55	174,54	87 456,55	174,54	87 282,01	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					6 109,25	174,54	6 109,25	174,54	5 934,71	
653	Sous Total compte 653					93 565,80	349,08	93 565,80	349,08	93 216,72	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					14 400,00		14 400,00		14 400,00	
657	Sous Total compte 657					14 400,00		14 400,00		14 400,00	
65888	Autres					1,41		1,41		1,41	
6588	Sous Total compte 6588					1,41		1,41		1,41	
658	Sous Total compte 658					1,41		1,41		1,41	
65	Sous Total compte 65					107 967,21	349,08	107 967,21	349,08	107 618,13	
6811	DA - immob					233 989,54		233 989,54		233 989,54	
681	Sous Total compte 681					233 989,54		233 989,54		233 989,54	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

56200 - SSMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
68	Sous Total compte 68					233 989,54		233 989,54		233 989,54	
	Total classe 6					1 034 125,09	3 397,92	1 034 125,09	3 397,92	1 030 727,17	
74718	Autres participations Etat						68 547,00		68 547,00		68 547,00
7471	Sous Total compte 7471						68 547,00		68 547,00		68 547,00
74741	Participations Cnes membres GFP						153 368,60		153 368,60		153 368,60
7474	Sous Total compte 7474						153 368,60		153 368,60		153 368,60
74758	Participation - autres groupements						766 575,00		766 575,00		766 575,00
7475	Sous Total compte 7475						766 575,00		766 575,00		766 575,00
747	Sous Total compte 747						988 490,60		988 490,60		988 490,60
74	Sous Total compte 74						988 490,60		988 490,60		988 490,60
7588	Autres produits divers de gestion couran						2,25		2,25		2,25
758	Sous Total compte 758						2,25		2,25		2,25
75	Sous Total compte 75						2,25		2,25		2,25

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2020

58200 - SMCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7718	Autres prod except sur opè gestion						158,79		158,79		158,79
771	Sous Total compte 771						158,79		158,79		158,79
773	Mdts annul elder antèr ou déchéance quad						12 335,59		12 335,59		12 335,59
777	Quote-part des subv d'invest transférée						7 500,00		7 500,00		7 500,00
77	Sous Total compte 77						19 994,38		19 994,38		19 994,38
	Total classe 7						1 008 487,23		1 008 487,23		1 008 487,23
	Total général	3 924 075,53	3 924 075,53	3 625 934,78	3 423 049,86	1 104 763,28	1 307 648,20	8 654 773,59	8 654 773,59	5 121 793,73	5 121 793,73

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2020

56200 - SMSCOT - BUDGET PRINCIPAL

Exercice 2020

[illegible]

Envoyé en préfecture le 29/06/2021

Reçu en préfecture le 29/06/2021

Affiché le

ID : 059-255902850-20210622-CS9_2021-DE

SLO

Exercice 2020

Page des signatures

56200 - SMS-COT - BUDGET PRINCIPAL

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GIVERS Melanie-Gwenael (1018316292-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DRFIP DE NORD-PAS-DE-CALAIS ..., le 15/03/2021

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SMS-COT - BUDGET PRINCIPAL pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DESVAUX Francois-Xavier (1006790912-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

A DOUAI MUNICIPALE, le 15/03/2021

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A, le

22 juin 2021



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 22 juin 2021

Date de la convocation : 15 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 41

Pouvoirs : 3

Excusés et absents : 21

Le Comité Syndical du 22 juin 2021 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 15 juin 2021 s'est réuni Salon Europe à Gayant Expo, à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (27) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Jean-François JOOS Mr Jacques MICHON Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE Mr Mickaël VIGNAL Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (8) Mr Christian BULINSKI Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Claude MERLY
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (4) Mr Sébastien FERENZ Mr Antonio PROVENZANO Mr Michaël DOZIERE Mr Daniel FOUQUET	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2) Mr Jérémy DURAND Mr Jean SAVARY
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mme Fanny CHRETIEN à Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (6) Mr Djamel BOUTECHICHE Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES EXCUSES (12) Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mr Julien QUENNESSON

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENECKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Gwenaëlle BOURDEAU, Marie-Pierre LEKKE et Marielle DIVAY et Mrs Alex GUILLET et Alexis KORAL.

De SAS Douai Services : M. Villaume

Objet : Tableau des effectifs juin 2021

Monsieur le Président expose,

Comme prévu par les textes, le SCOT Grand Douaisis doit valider annuellement le tableau de ses effectifs actualisé.

En juin 2021, le SCOT compte 12 agents à temps plein dont 4 agents titulaires de la fonction publique territoriale, 7 agents contractuels et 1 agent stagiaire.

TABLEAU DES EFFECTIFS juin 2021						
Filière	Catégorie	Libellé du cadre d'emploi	Libellé du grade	Intitulé du poste	Statut	Temps complet ou non complet
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché principal	Directrice des services	Non Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Responsable du pôle Urbanisme	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché Territorial	Attaché	Responsable du pôle Energie-Climat	Titulaire	TC
Adm.	A	Attaché territorial	Attaché	Chargée de communication	Non Titulaire	TC
Tech.	A	Ingénieur territorial	Ingénieur	Chargé de mission Habitat	Non Titulaire	TC
Tech.	A	Ingénieur Territorial	Ingénieur	Chargée de mission Environnement	Non Titulaire	TC
Adm	A	Attaché Territorial	Attaché	Chargé de mission économie et interterritorialité	Titulaire	TC
Adm	A	Attaché Territorial	Attaché	Chargé de mission transition énergétique et climat	Non Titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non Titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargée de mission énergie	Non Titulaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargé de mission énergie	Non titulaire stagiaire	TC
Tech.	B	Technicien Territorial	Technicien	chargé de mission énergie	vacant	TC
Adm.	C	Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif 2eme classe	Assistante Administrative et Financière	Titulaire	TC

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 15 juin 2021,

LE COMITE SYNDICAL,

DECIDE A L'UNANIMITE (44 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) De valider le tableau des effectifs.
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 22 juin 2021
Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCOT Grand Douaisis,



Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 22 juin 2021

Date de la convocation : 15 juin 2021

Nombre de membres en exercice : 62

Quorum : 32

Présents : 41

Pouvoirs : 3

Excusés et absents : 21

Le Comité Syndical du 22 juin 2021 régulièrement convoqué par courriels et courriers du 15 juin 2021 s'est réuni Salon Europe à Gayant Expo, à 18h00 sous la présidence de M. Lionel COURDAVAULT, Président de l'assemblée. Le secrétaire de séance est M. Laurent ILSKI.

ETAT DE PRESENCE

DOUAISIS AGGLO	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT
DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (27) Mr Raphaël AIX Mr Gilles BARBIEUX Mme Caroline BIENCOURT Mme Anissa BOUCHABOUN Mr Lionel COURDAVAULT Mr Denis DESRUMAUX Mr Christian DORDAIN Mme Lisiane DUBUS Mr Alain DUPONT Mr Thierry GOEMINNE Mr Bernard GOULOIS Mr Laurent ILSKI Mr Henri JARUGA Mr Jean-François JOOS Mr Jacques MICHON Mr Brahim NOUI Mr Dominique PHILIPPE Mr Arnaud PIESSET Mr Jean-Marc RENARD Mme Elodie SAVARY Mme Stéphanie STIERNON Mr Jean-Michel SZATNY Mr Ludovic VALETTE Mr Mickaël VIGNAL Mr Christian WALLARD Mr Vincent WANTIER Mr Dimitri WIDIEZ	DELEGUES TITULAIRES PRESENTS (8) Mr Christian BULINSKI Mr Frédéric DELANNOY Mr Marc DELECLUSE Mr Erich FRISON Mr Daniel GAMBIEZ Mr Eric GOUY Mr Pascal JONIAUX Mr Claude MERLY
DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (4) Mr Sébastien FERENZ Mr Antonio PROVENZANO Mr Michaël DOZIERE Mr Daniel FOUQUET	DELEGUES SUPPLEANTS VOIX DELIBERATIVE (2) Mr Jérémy DURAND Mr Jean SAVARY
DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (3) Mme Fanny CHRETEN à Mr Jacques MICHON Mr Abdallah MOHAMMED à Mr Lionel COURDAVAULT Mr Thierry LEDENT à Mr Jean-Marc RENARD	DELEGUES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR (0)
DELEGUES EXCUSES (6) Mr Djamel BOUTECHICHE Mr Henri DERASSE Mr Vincent JEANMOUGIN Mr Laurent KUMOREK Mme Nadine MORTELETTE Mr Jean-Marc SAINT-AUBIN	DELEGUES EXCUSES (12) Mme Murielle CARON Mme Marie CAU Mr Yves CONDEVAUX Mr François CRESTA Mr Sébastien GEIRNAERT Mr Yazid LEHINGUE Mr Yves MAITTE Mr Rémi MARTINOWSKI Mr Denis MICHALAK Mr Régis MINNENS Mr Alain PAKOSZ Mr Julien QUENNESSON

Assistaient également à la réunion :

De l'équipe technique du SM SCoT : Mmes Adeline PEROTIN, Capucine LECLERCQ, Sophie DESREUMAUX, Azillis VANDENECKHOUTTE, Flora AL SAIDIE, Gwenaëlle BOURDEAU, Marie-Pierre LEKKE et Marielle DIVAY et Mrs Alex GUILLET et Alexis KORAL.

De SAS Douai Services : M. Villaume

Objet : Rapport d'activité 2020

Considérant l'article L 5211-39 du CGCT qui demande au Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis d'élaborer et d'approuver son Rapport d'activité 2020

Entendu la présentation faite du rapport d'activité

Annexe : Rapport d'activité 2021

Considérant l'avis favorable du bureau syndical du 15 juin 2021,

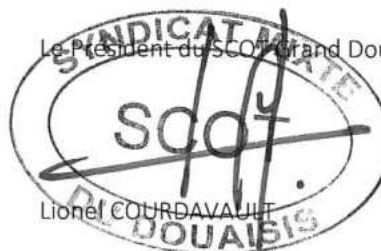
Le COMITE SYNDICAL,

DECIDE A L'UNANIMITE (44 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTIONS),

- 1) De valider le rapport d'activité 2019 du SCOT Grand Douaisis
- 2) D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision

Fait à Douai, le 22 juin 2021
Pour extrait certifié conforme

Le Président du SCoT Grand Douaisis,



Transmis en Sous-préfecture de Douai, le :

Envoyé en préfecture le 24/06/2021

Reçu en préfecture le 24/06/2021

Affiché le

ID : 059-255902850-20210624-11_2021-DE

SLO

Mai 2021

TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Table des matières

EDITORIAL	4
LA STRUCTURE DU SCOT EN 2020	5
2020 : ANNEE D'ELECTIONS	6
COMITE DE RENOUVELLEMENT DU 22 JUILLET 2020	6
LE BUREAU SYNDICAL	7
COMITE D'INSTALLATION DU 29 SEPTEMBRE 2020	8
AFFAIRES GENERALES ET RESSOURCES HUMAINES	9
ORGANISATION "COVID"	10
DEMATERIALISATION	11
BUDGET 2020	11
REALISER LE PROJET DE TERRITOIRE 2040	13
LA DEMARCHE DOUAISIS TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE (DT ₃ E)	13
DT ₃ E AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE	14
2020: PREPARER LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE	17
UNE STRATEGIE DE MOBILISATION	17
L'ELABORATION DES OUTILS D'APPROPRIATION DU SCOT	18
APPROBATION DU PCAET	21
L'ELABORATION D'UN OUTIL D'APPROPRIATION DU NOUVEAU PCAET	25
MISSIONS DOCUMENTS LOCAUX D'URBANISME	26
AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME	26
MISSIONS HABITAT/FONCIER	26
AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME	26
MISSIONS ENVIRONNEMENT/PAYSAGES	27
MISSIONS ENERGIE - CLIMAT	27
STRATEGIE SOBRIETES	27
DYNAMIQUE CLIMAT ET COLLECTIVITES	28
DYNAMIQUE CLIMAT ET ENTREPRISES	29
ENERGIES RENOUVELABLES	29
MISSIONS COMMERCE	32
AUTORISATIONS COMMERCIALES	32
SUIVI DES COMITES DE PROJETS CENTRE-VILLE	32
OBSERVATION COMMERCE	33
MISSIONS SANTE	33
LE SCOTET VOUS : COMMUNICATION	34
COMMUNICATION DE LA STRUCTURE EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE	34
LE SCOT SUR LES RESEAUX	34
PREPARATION DES OUTILS DE COMMUNICATION	35
LA COMMUNICATION DIGITALE SUR L'ELABORATION DU PCAET	35
PLEIN FEU SUR LA VIDEO	35
LE SCOT ET...SES PARTENAIRES	36
LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT	36
LE POLE METROPOLITAIN ARTOIS-DOUAISIS	36
LA REGION HAUTS DE FRANCE	36
LE PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT	36
ANNEXES	

Envoyé en préfecture le 24/06/2021

Reçu en préfecture le 24/06/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-255902850-20210624-11_2021-DE



EDITORIAL

Les points essentiels à retenir de l'année

Comme beaucoup de collectivités en France, les activités du SCOT ont été perturbées cette année 2020 par la crise sanitaire.

Malgré ces temps particuliers, l'ensemble de l'équipe du SCOT a su s'organiser pour assurer la continuité de ses missions, a pu approuver le nouveau PCAET et préparer l'ensemble des projets qui verront leur concrétisation en 2021. Les élections municipales ont eu pour conséquence le renouvellement de nos assemblées et l'intégration de nouveaux élus dans nos assemblées.

Ainsi l'objectif prioritaire des premières rencontres avec les élus a été de leur présenter le nouveau projet de territoire et les actions de mobilisation que nous avons élaborées.

En effet ce nouveau projet de territoire, incarné par le SCOT (exécutoire depuis février 2020) et le PCAET (adopté en décembre 2020) nous a incité à reconstruire nos outils d'analyse, nos actions d'accompagnement pour être au plus près des besoins des acteurs du territoire et des enjeux du Grand Douaisis pour ces prochaines années. Nous avons su tirer profit d'un premier semestre qui ne permettait pas de prendre des décisions politiques majeures (élection du nouvel exécutif en juillet 2020) pour élaborer la stratégie de mobilisation du territoire, les structures des documents de communication et de pédagogie à destination des élus mais également des partenaires du territoire.

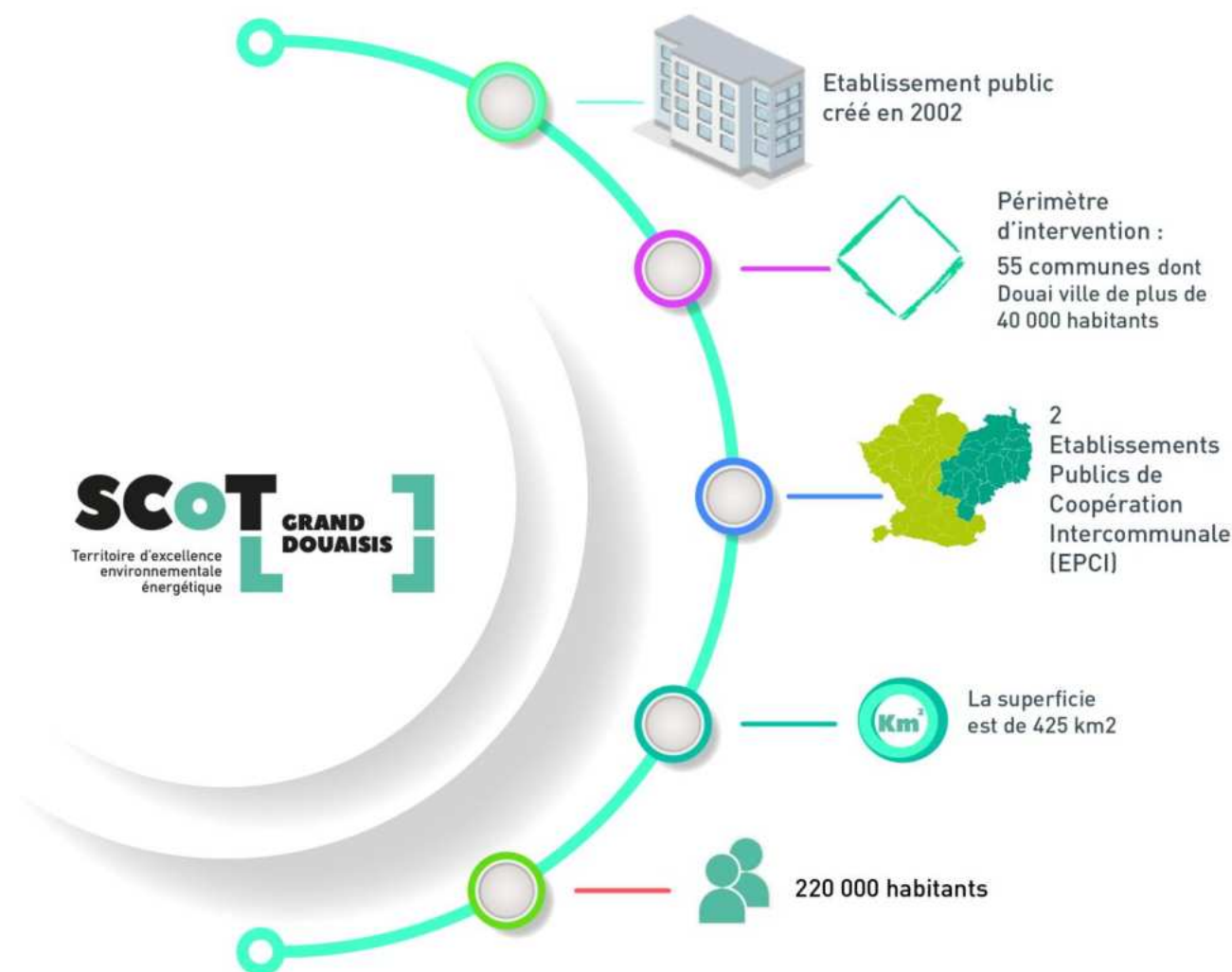
La procédure d'adoption du PCAET, même si elle a été décalée, a pu se poursuivre et arriver brillamment à son terme le 15 décembre 2020 par une adoption unanime de notre feuille de route sur la transition énergétique et climat et l'ambition d'un territoire neutre en carbone en 2050.

Chaque pôle a su mobiliser son réseau de partenaires, la force de son expertise, sa connaissance du territoire et ses compétences afin que non seulement le SCOT et le PCAET soient adoptés mais également que les autres missions puissent se poursuivre. Cette ingénierie réactive, à l'écoute des demandes des élus a pu continuer à poursuivre d'autres missions importantes de la structure et à renforcer sa présence sur le terrain.

2020 a révélé notre capacité collective (élus et techniciens) à rebondir, à s'investir avec énergie sur le long terme pour faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique.



LA STRUCTURE DU SCoT EN 2020



2020 : ANNEE D'ELECTIONS

Le Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis est formé par deux EPCI membres : Douaisis Agglo (DA) et la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Suite à la modification des statuts en 2019, ces EPCI sont représentés au Comité syndical par 62 délégués : 40 pour Douaisis Agglo et 22 pour Cœur d'Ostrevent.

Ces élus sont désignés par les EPCI membres.

Le Comité syndical s'est réuni à 3 occasions en 2020 :

- 22 juillet 2020 : comité de renouvellement
- 29 septembre 2020 : comité d'installation
- 15 décembre 2020 : approbation du PCAET

L'ensemble des délibérations sont consultables sur le site internet du SCOT <https://grand-douaisis.com/centre-de-ressources/#deliberations> ou sont disponibles sur demande et rendez-vous au SCOT.

Le Bureau Syndical s'est réuni à 3 occasions en 2020 :

- 8 septembre 2020
- 6 octobre 2020
- 8 décembre 2020

COMITE DE RENOUVELLEMENT DU 22 JUILLET 2020

Le 22 juillet 2020 a été organisé le comité de renouvellement des élus du SCOT.

Ces élections ont été tardives car nous avons dû attendre les résultats des élections municipales puis des élections des EPCI afin que ceux-ci désignent leurs représentants (délégués et suppléants) au sein du Comité Syndical.

Le comité du 22 juillet a ainsi procédé à l'unanimité à l'élection de son Président : Mr Lionel COURDAVAULT et à l'élection des membres du comité syndical à savoir :

- Président : Mr Lionel COURDAVAULT
- 1^{er} Vice-Président aux finances : Mr Claude MERLY
- 2^{ème} Vice-Président à l'environnement et biodiversité : Mr Raphaël AIX
- 3^{ème} Vice-Président au développement économique et commerce : Mr Bernard GOULOIS
- 4^{ème} Vice-Président au Paysages, patrimoine et tourisme : Mr Julien QUENNESSON
- 5^{ème} Vice-Président à la Transition Energétique et au Climat : Mr Gilles BARBIEUX
- 6^{ème} Vice-Président à l'Habitat et au foncier : Mr Laurent KUMOREK
- 7^{ème} Vice-Président aux transports, aux mobilités et au numérique : Mr Jacques MICHON
- 8^{ème} Vice-Président : à la santé, à la qualité de l'air et à la filière agricole : Mme Marie CAU
- 9 assesseurs : Mme Caroline BIENCOURT (1^{er}), Mr François CRESTA (2^o), Mr Jean-Marc RENARD (3^o), Mr Dimitri WIDIEZ (4^o), Mr Yves MAITTE (5^o), Mme Anissa BOUCHABOUN (6^o), Mr Djamel BOUTECHICHE (7^o), Mr Christian BULINSKI (8^o), Mr Ludovic VALETTE (9^o)



LE BUREAU SYNDICAL

Les restrictions sanitaires du COVID 19 n'ont pas permis jusqu'à présent d'organiser une séance photo avec les vice-président(e)s.

Le Président et les Vice-Présidents



Lionel COURDAVAULT
Président



M Claude MERLY
1er Vice-Président



M Raphaël AIX
2eme Vice-Président



M Bernard GOULOIS
3eme Vice-Président



Julien QUENNESSON
4eme Vice-Président



M Gilles BARBIEUX
5eme Vice-Président



M Laurent KUMOREK
6eme Vice-Président



M Jacques MICHON
7eme Vice-Président



Mme Marie CAU
8eme Vice-Président

COMITE D'INSTALLATION DU 29 SEPTEMBRE 2020

Suite au comité de renouvellement de juillet, les membres du comité ont procédé à la désignation de leurs représentants à la CAO et aux instances extérieures.

Désignation des 11 membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

La CAO se réunit pour les marchés à procédure formalisée c'est-à-dire à la date du 1 septembre les marchés de fournitures et de service supérieurs ou égal à 214 000€ HT

Membres désignés de la CAO	
Membre de droit : Président	
Membre 2 : Caroline BIENCOURT (DA)	Membre 7 (suppléant) : Laurent Kumorek (DA)
Membre 3 : Bernard GOULOIS (DA)	Membre 8 (suppléant) : Anissa Bouchaboun (DA)
Membre 4 : Jean Luc RENARD (DA)	Membre 9 (suppléant) : Ludovic Valette (DA)
Membre 5 : Claude MERLY (CCCO)	Membre 10 (suppléant) : François Cresta (CCCO)
Membre 6 : Christian BULINSKI (CCCO)	Membre 11 (suppléant) : Yves Maitte (CCCO)

Désignation des représentants du SCOT aux instances extérieures

Le SCOT est représenté dans plusieurs structures du territoire

Structures	Représentant du SCOT
Commission locale de l'eau SAGE Scarpe Aval	Monsieur Raphaël AIX
Parc Naturel Régional Scarpe Escaut	Madame Marie CAU
Comité consultatif des réserves régionales de notre territoire	Madame Marie CAU et Monsieur Raphaël AIX
Commission départementale d'aménagement commercial	Monsieur Bernard GOULOIS
Conférences Intercommunales du Logement des EPCI	Monsieur Laurent KUMOREK

AFFAIRES GENERALES ET RESSOURCES HUMAINES

L'EQUIPE TECHNIQUE

DIRECTION GENERALE



Bénédicte MELEY
Directrice
bmeley@grand-douaisis.org



Marie-Pierre LEKKE
Assistante administrative et comptable
secretariat@grand-douaisis.org



Sophie DESREUMAUX
Chargée de communication
sdesreumaux@grand-douaisis.org

Pôle urbanisme animé par A. PEROTIN



Adeline PEROTIN
Responsable
aperotin@grand-douaisis.org



Catherine HAEGAERT
chargée de mission
environnement, paysages et risques
ahaegaert@grand-douaisis.org



Matthieu LEMPENS
chargée de mission
Habitat et foncier
mlempens@grand-douaisis.org



Alex GUILLET
chargée de mission
Economie, commerce et foncier
aguillet@grand-douaisis.org

Pôle Climat animé par C. LECLERCQ



Capucine LECLERCQ
Responsable
cleclercq@grand-douaisis.org

prise de fonction de
Responsable de service
Climat Energie en
novembre 2020

Pôle Energie animé par J. MONNIER



Jérôme MONIER
Responsable
jmonier@grand-douaisis.org
fin de mission octobre 2020



Périne MASSEZ
Conseillère en Energie Partagé 1
pmassez@grand-douaisis.org



AZILLIS VANDENECKHOUTTE
Conseillère en Energie Partagé 2
avandeneckhoutte@grand-douaisis.org



FLORA AL SAIDIE
Conseillère en Energie Partagé 3
falsaidie@grand-douaisis.org

L'équipe technique se compose en 2020 de 12 membres.

Un changement est intervenu au dernier trimestre 2020. Suite au départ de Jérôme MONIER responsable du pôle énergie, les pôles Energie et Climat ont été refusionnés.

Ainsi au 31 décembre 2020, l'équipe est répartie comme suit en 3 pôles

- pôle administratif : directrice, chargée de communication et assistante
- pôle urbanisme avec 1 responsable et 3 chargés de mission
- pôle énergie-climat avec 1 responsable, 3 chargés de mission énergie (CEP)

En fin d'année 2020, nous avons procédé au recrutement d'un chargé de mission transition énergétique-climat dont les missions commencent en janvier 2021.

ORGANISATION "COVID"

La crise sanitaire nous a amenés à développer des protocoles sanitaires qui n'existaient pas, compte tenu de la taille et des missions de notre structure.

Les différentes organisations qui ont été mises en place au cours de l'année 2020 ont toujours été réalisées avec un double objectif :

- assurer la sécurité des agents
- assurer la continuité de nos missions

Ainsi en 2020, et suite à l'équipement informatique et à la réactivité de l'équipe, nous avons pu assurer la totalité de nos missions.

Période pré-confinement (janvier-mars 2020)

Les quelques semaines avant le confinement ont été consacrées à l'organisation des missions du SCoT et des actions de sensibilisation et formation des nouveaux élus qui devaient arriver initialement en mars. Les préparatifs pour le renouvellement des instances du syndicat étaient en cours.

De plus nous attendions que le nouveau SCoT soit rendu exécutoire (absence de recours de l'Etat dans un délai de 2 mois suivant son adoption) afin de pouvoir communiquer. Celui-ci est donc exécutoire depuis le 20 février 2020.

Impacts de la période de confinement : continuité de service (mars – mai)

L'ensemble de l'équipe du SCoT a pu continuer ses missions en télétravail, les moyens techniques ayant été mis à disposition des agents avec notamment l'installation du VPN la veille du jour de confinement pour accéder au serveur à distance.

L'investissement sur le parc informatique en 2019 ainsi que les missions de notre nouveau prestataire (RIS) nous ont permis de réagir très rapidement et de continuer une vie d'équipe pendant toute cette période de confinement. Tous les agents ont eu un ordinateur professionnel pendant cette période. Les missions ont plus été ralenties mais du fait de l'attente des nouvelles élections qui ne nous permettaient pas d'engager de nouveaux travaux.

Nous avons pu consacrer ce temps à approfondir le rôle de la structure, à revoir notre approche tant en méthodologie qu'en animation vis-à-vis des élus, à revoir nos supports techniques, à finaliser le plan climat....afin d'être prêt pour la nouvelle équipe politique.

L'équipe en a profité également pour suivre des formations et webinaires qu'elle n'avait pas le temps de faire habituellement.

Les agents du SCOT sont revenus en présentiel le 18 mai 2020 pour poursuivre les missions.

Le SCOT a dû acheter le matériel nécessaire afin de garantir des mesures de sécurité et d'hygiène du personnel et de respecter le protocole mis en place dans la structure : masques jetables et lavables, gants, gel hydroalcoolique, désinfectants, distributeurs de papier...

Par contre ces nouvelles mesures ont eu un impact sur la location de salles plus grandes.

Période de confinement 2 : semi-présentiel

Pour le 2° confinement une organisation de roulement entre les agents a été mise en place pour assurer la présence d'au moins 2 agents tous les jours dans les locaux du SCOT, les autres agents étant en télétravail.

Les réunions en présentiel ont toujours été honorées malgré le fait que les visioconférences étaient privilégiées.

DEMATERIALIZATION

Le SCOT a inauguré lors du comité de renouvellement du 22 juillet 2020, la dématérialisation des convocations et l'envoi des convocations pour information à l'ensemble des conseillers communautaires non membres du comité syndical.

Cela a demandé un travail conséquent aux équipes en interne de mise à jour et de sécurisation de la base contact pour l'envoi de ces dossiers.

Un site sécurisé de partage de document a été souscrit.

La présentation des dossiers de comité et de bureau a été modifiée pour faciliter l'envoi en dématérialisé.

Par ailleurs, après la dématérialisation des actes comptables, le SCOT a finalisé sa procédure de dématérialisation des actes devant être soumis au contrôle de légalité incluant de nouvelles modalités de dépôt et une nouvelle nomenclature...

BUDGET 2020

La crise sanitaire nous a fait prendre du retard quant au vote du budget. Le Président a souhaité fin 2019 que le budget soit voté par la nouvelle équipe qui devait initialement prendre ses fonctions en mai. Ainsi le Président a souhaité que toutes les décisions concernant de nouveaux investissements n'interviennent qu'après le renouvellement du comité syndical.

Du fait du report du second tour des municipales et de la désignation par les 2 intercommunalités de leurs délégués, l'élection du Président et des membres du bureau n'a pu intervenir que le 22 juillet 2020.

Dépenses

Aucunes nouvelles études ou missions n'ont été lancées pendant cette période. L'intégralité des missions a été réalisée en interne.

Seules les missions concernant l'approbation du Plan Climat et la stratégie sobriété ont continué.

Nous avons anticipé la phase électorale (mais non pas la crise sanitaire) en décembre en prenant une délibération n°17/2019 sur les autorisations de mandatement dans l'attente du vote du budget primitif 2020. Ceci nous a permis d'honorer nos dépenses courantes ou actées.
Le report des élections et un exécutif nommé que fin juillet ne nous a pas permis de le voter avant la rentrée de septembre (problème de quorum pendant les congés d'été)
D'où un budget plus léger dans la partie dépense d'investissement

Recettes

Les recettes du syndicat mixte sont issues :

- des participations des collectivités membres, pour moitié au prorata de leur population ; l'autre moitié au prorata du potentiel fiscal
- des subventions obtenues suite à des dépôts de dossiers de financement
- des contributions des communes adhérentes au Service Energie Collectivité

Le budget¹ du syndicat pourvoit à toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement destinées à la réalisation de son objet.

Rappel des missions de la structure

Extrait des statuts (article 1)

« Le Syndicat Mixte du schéma de cohérence territoriale du Douaisis a pour objet

- *De diriger les études conduisant à l'élaboration, la modification ou la révision du schéma de cohérence territoriale*
- *D'approuver les décisions qui auront été arrêtées et ce dans les conditions fixées par l'article L 122-4 du code de l'urbanisme*
- *D'élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Douaisis*
- *D'animer la dynamique climat du Grand Douaisis,*
- *La conduite d'études stratégiques et prospectives sur les thèmes de l'énergie et du climat à l'échelle du territoire du SCOT grand Douaisis,*
- *Et d'assister, dans le cadre de conventions, les collectivités membres ou leurs communes qui en formulent la demande, dans la mise en œuvre de leurs actions énergie/climat. »*

¹ Synthèse budgétaire 2020 en annexe



REALISER LE PROJET DE TERRITOIRE 2040

Avant-propos : un SCOT et un PCAET précurseurs

La crise a mis en avant et révélé certaines attentes de la société et des individus.

De nombreux acteurs mettent en avant que la crise sanitaire et économique que nous connaissons est l'occasion pour nous tous, entreprises, investisseurs, citoyens, pouvoirs publics, de repartir sur de nouvelles bases et de concevoir nos modes de production et de consommation dans un meilleur respect de l'environnement.

Ces ambitions sont celles que nous avons déjà inscrites dans le SCOT et le PCAET bien avant la crise. Sans avoir un discours alarmiste, nous pouvons démontrer que réaliser le projet de territoire contribue à faire du Grand Douaisis un territoire plus résilient et plus fort à de grands changements. Faire comprendre qu'anticiper et s'adapter est certes synonyme de grands changements mais également de grandes opportunités et qu'un territoire plus robuste est un territoire plus résilient face aux autres crises qui arriveront (climatiques...)

LA DEMARCHE DOUAISIS TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET ENERGETIQUE (DT3E)

Au regard des actions menées sur le territoire depuis de nombreuses années en matière d'énergie-climat, les élus du Grand Douaisis ont souhaité engager le territoire dans une démarche volontaire et une ambition commune : faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Energétique, (DT3E). Cette ambition a été le fil rouge des deux démarches formant notre projet du territoire : le futur **SCoT** ainsi que le nouveau **PCAET**.

L'objectif étant de réduire les vulnérabilités de notre territoire, de le rendre plus résilient et de préparer l'adaptation du territoire au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources, cette ambition doit être diffusée dans tous les projets d'envergure menés sur le territoire.

Comment y participe la structure ? : la culture aménagement-climat énergie au service du territoire

Parce que les **politiques publiques d'aménagement laissent une empreinte**, souvent très longue sur un territoire, une approche renouvelée de l'urbanisme avec un vrai changement de paradigme devait intervenir depuis plusieurs années.

L'acte d'aménager est devenu sur le Grand Douaisis « un acte climatique » car l'aménagement d'aujourd'hui doit être pensé à travers le prisme des sobriétés et dans la perspective de rendre le territoire plus résilient face aux effets du changement climatique.

En effet, en impactant la façon d'habiter et de travailler, de consommer et de se déplacer, l'aménagement du territoire est déterminant sur nos modes de vie et donc sur nos consommations d'énergie et l'utilisation de nos propres ressources mais également de celles dont nous sommes dépendants.



Depuis plus de 10 ans, le SCOT et le Plan Climat sont devenus pour le Grand Douaisis les bras armés de cette ambition afin que l'aménagement du territoire permettent réellement :

- Une plus grande sobriété énergétique mais également de consommation des espaces (sobriété structurelle)
- L'intégration des enjeux environnementaux et paysagers dans les projets afin de préserver nos ressources
- Une mobilité durable et décarbonée, accessible à tous
- Une meilleure conciliation des usages du territoire
- Une autonomie énergétique du territoire
- L'amélioration des conditions de vie de nos habitants
- Une plus grande résilience du territoire aux effets du changements climatiques déjà perceptibles sur le territoire

Atypique, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis est le premier SCoT en France à avoir adossé à son SCoT et ce dès 2009 une dynamique climat dont l'un des outils est le Plan Climat.

DT3E AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

Le nouveau SCoT et l'élaboration du PCAET se place au service d'une ambition partagée et transversale : faire du Douaisis un Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique.

Les choix retenus à la fois dans le SCOT et le PCAET amorcent un virage dans la façon de concevoir le développement territorial.

Ainsi, en inscrivant l'ambition « Douaisis, Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » et en fondant son projet sur les trois valeurs de « responsabilité, solidarité et prospérité », le SCoT vise à inscrire le développement urbain dans la durabilité.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)

C'est au travers d'un document appelé SCoT, pour Schéma de Cohérence Territoriale que nous répondons aux grandes questions liées à l'aménagement de notre territoire. Le SCOT est un document d'urbanisme qui doit respecter un formalisme et une procédure bien définie régit par le code de l'urbanisme. Engageant le territoire sur 20 ans, il permet de se doter de règles du jeu communes pour aménager le territoire.

Ainsi à l'horizon 2040, le SCoT détermine notamment les principes visant à la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels à préserver et à valoriser et fixe les grands principes orientations et objectifs d'aménagement qui devront être déclinés dans les documents d'urbanisme (Plan Locaux d'Urbanisme (PLU), Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et Plan de Déplacement Urbain (PDU)) et par ricochet à tous les projets d'aménagement. Mais le SCoT c'est surtout une vision de ce que veulent les élus de leur territoire sur un temps long. Il a la lourde tâche d'être à la fois cohérent et de concilier les besoins d'habitat, d'économie, d'environnement, de mobilité, etc. afin de rendre le territoire plus attractif et plus durable.

L'objectif du SCoT est de **rendre cohérent les politiques publiques d'aménagement** à l'échelle d'un grand territoire, pour nous le Grand Douaisis qui réunit la Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent et Douaisis Agglo. Il donne un cadre à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme. Il a été créé pour établir l'équilibre du territoire entre espaces ruraux et espaces urbains, entre urbanisation (artificialisation des sols), protection des paysages et espaces agricoles et naturels...

Vecteur d'un cadre de vie de qualité, les élus ont fait le choix de retranscrire dans le SCoT les orientations issues du Schéma de santé élaboré en 2018 en faveur d'un **urbanisme favorable à la santé** et celles issues du Plan **Paysage** élaboré en 2019 pour préserver et valoriser l'identité patrimoniale et paysagère du territoire.

Volontaire en matière d'**urbanisme commercial**, les élus du territoire ont fait le choix d'adosser au SCoT un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) alors même que la loi ne l'imposait pas encore. La volonté des élus était d'organiser le développement de l'offre commerciale afin de répondre à la fois aux besoins des habitants et garantir la vitalité et le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Ces règles devront être respectées dans les différents projets d'aménagement et documents d'urbanisme sur le territoire. Elles s'imposent ainsi au PLU, PLH, PDU devront être compatibles avec les orientations inscrites dans le SCoT et le DAAC.

En inscrivant l'ambition « Douaisis, Territoire d'Excellence Environnementale et Énergétique » et en fondant son projet sur les **trois valeurs de « responsabilité, solidarité et prospérité »**, le SCoT vise à inscrire le développement urbain dans la durabilité.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ce changement sont au cœur des préoccupations de tous.

C'est en développant une **stratégie climat** depuis ses débuts, que le SCOT Grand Douaisis a su installer une véritable culture aménagement-climat, reconnue au niveau national.

Après un Plan Climat Territorial volontaire, le territoire a décidé de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle des 2 collectivités membres (Douaisis Agglo et Cœur d'Ostrevent), celles-ci ayant transféré la compétence d'élaboration au syndicat mixte.



Le **PCAET** est plus qu'un outil de planification. C'est une stratégie qui met en cohérence des actions climat-air-énergie ambitieuses avec un développement générant une activité économique, une attractivité territoriale et une qualité de vie pour ses habitants.

Cet **outil stratégique et opérationnel** permet à l'ensemble des forces vives du Grand Douaisis, dont les collectivités, de s'engager dans un mouvement commun en faveur de la sobriété, de la lutte contre le changement climatique et pour l'amélioration de la qualité de l'air.

Le Grand Douaisis a souhaité se saisir pleinement de cette opportunité donnée par la loi et donner au PCAET **trois ambitions** :

- être conforme aux obligations fixées par les lois successives notamment en matière de transition énergétique et climatique dont la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV)
- engager le territoire sur une trajectoire climat-énergie ambitieuse, innovant et intégratrice.
- rentrer en résonnance avec les études territoriales ayant investi des champs novateurs (sobriétés, adaptation, santé, paysages...).

2020: PREPARER LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

UNE STRATEGIE DE MOBILISATION

Dans le cadre du bilan de nos missions, nous avons fait cinq constats de notre activité, de la structure :

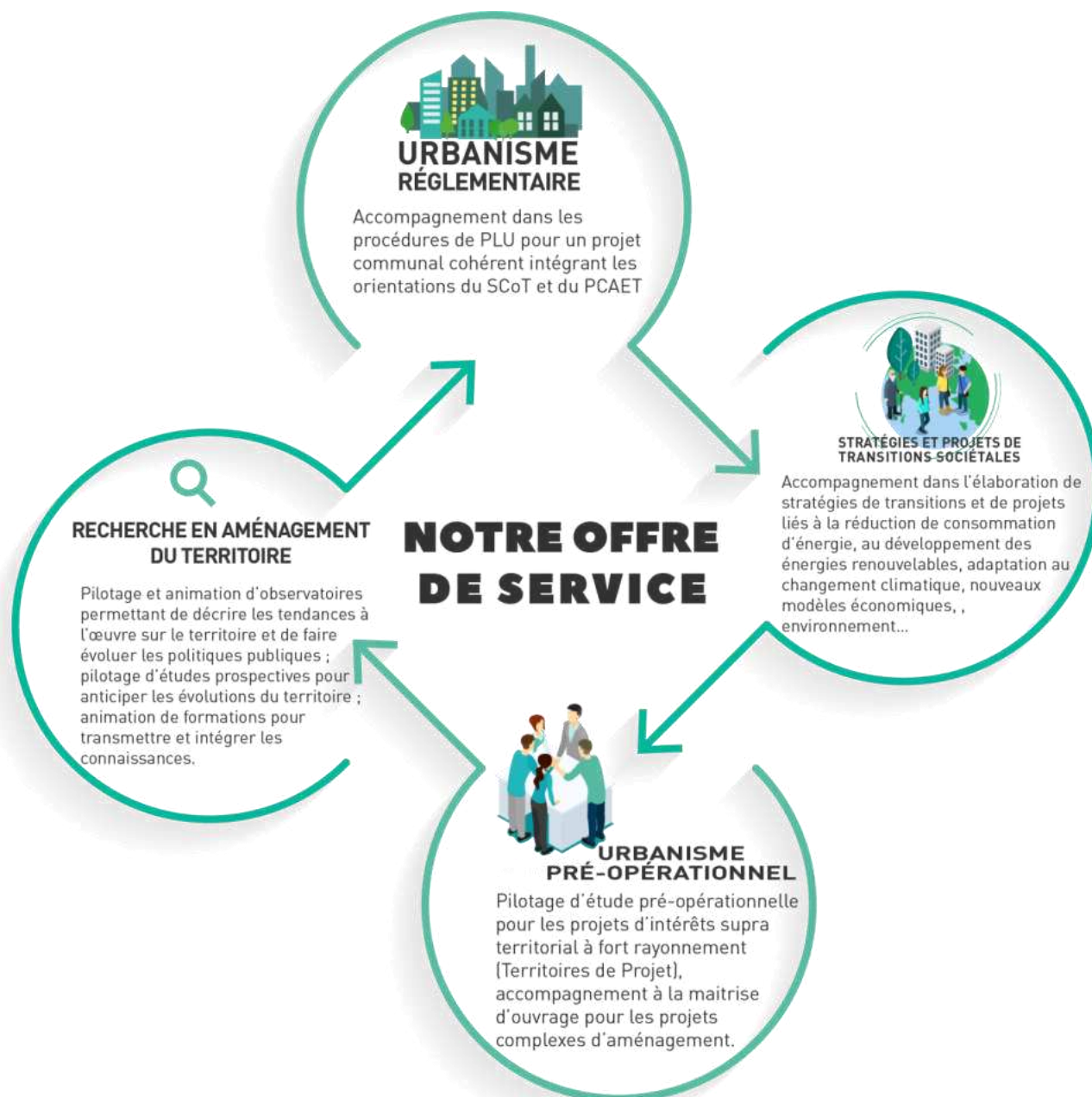
1. **évolution progressive des missions** : La structure est passée d'études « réglementaires » (habitat, environnement...) à des études sur des sujets innovants sur le domaine de la santé, l'adaptation, les énergies renouvelables, le paysage, le commerce....et dernièrement à une étude de programmation urbaine qui élargit encore plus son champ d'action.
2. études et documents **structurants** à rendre plus accessibles
3. structure de **prospective animatrice** d'un projet de territoire
4. SCoT et PCAET **précurseurs** au regard des besoins de la société en cas de crises
5. des collectivités de plus en plus en **demande** de conseils et d'accompagnement

A partir de ces constats nous avons décidé de repenser notre approche et de revoir nos méthodologies et nos outils afin de poursuivre les objectifs suivants :

- Mobiliser et favoriser le passage à l'action sur un nouveau projet de territoire ambitieux
- Rendre la structure plus visible pour initier et faciliter les projets
- Adapter les contenus en fonction des compétences et des besoins
- Ouvrir notre périmètre d'actions aux entreprises, grand public

La définition de notre offre de service

Les champs de missions de l'équipe technique du SCOT ont été résumées comme suit :



Une équipe pluridisciplinaire dynamique et à l'écoute pour vous accompagner dans vos projets d'aménagement, d'urbanisme, de transitions, d'énergie

Nos interventions s'appuient sur des documents de référence portés par les élus, les structures supra-territoriales et les partenaires du territoire : SCOT et PCAET. Elles reposent également sur des contractualisations que nous avons avec d'autres entités qui cofinancent nos actions (COT...)

L'ELABORATION DES OUTILS D'APPROPRIATION DU SCOT

Cette période particulière nous a permis d'avancer considérablement dans l'élaboration des outils d'appropriation du SCOT qui sont/seront diffusés aux élus et à l'ensemble des acteurs du territoire.

Tous les outils sont systématiquement présentés en Comité et diffusé sur les réseaux sociaux et notre site internet en actualité.

Le « PAC SCOT »

A l'instar du « porter à connaissance » de l'Etat, le Grand Douaisis a réalisé un « PAC SCoT » qui a été adressé à l'ensemble des communes en octobre 2020.

Ce document doit faciliter l'intégration des orientations et objectifs du SCoT e du DAAC dans les documents d'urbanisme locaux en :

- Rappelant les principaux objectifs poursuivis par le SCoT,
- Recensant pour chacune des communes les données de cadrage qui les concernent spécifiquement,
- Personnalisant et contextualisant les informations contenues dans le document pour que chaque commune ait connaissance des orientations du SCoT qui lui sont propres (compte foncier, objectif de production de logements...).

Enfin, ce document à une portée pédagogique en sensibilisant les élus à certains enjeux nationaux qui trouvent une résonnance locale (réchauffement climatique, évolution des risques, cout de l'eau...) et qui pourraient être pris en compte dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.



La Boîte à outils PLU

Les communes ont reçu en janvier 2021 « une boîte à outils PLU » permettant de les accompagner lors des étapes préalables au lancement des démarches d'élaboration ou de révision de leurs documents d'urbanisme.

Cette boîte à outils contient :

- Un support de présentation présentant de manière synthétique l'objet et le contenu d'un PLU, les grandes étapes pour l'élaborer ou le réviser et les mesures d'accompagnement du SCoT ;
- Un schéma dynamique récapitulant les procédures d'évolution des documents d'urbanisme pour vous éclairer sur la procédure à lancer ;
- Un modèle de délibération de prescription de l'élaboration ou de la révision de votre document d'urbanisme ;
- Deux modèles de Cahiers des Clauses Techniques et Particulières (soumis à évaluation environnementale ou au cas par cas) pour élaborer ou réviser votre document d'urbanisme ;
- Un modèle de grille d'analyse d'offres ;
- Un mémento sur la commande publique ;



Le Guide pratique PLU DT3E

Pour aller au-delà des champs prescrits par le SCoT et atteindre l'ambition « DT3E » dans les futurs PLU communaux, un guide pratique dédié au PLU est en cours d'élaboration.

Il est destiné aux élus du territoire.

Ce guide aura avant tout une portée pédagogique et concrète (outils méthodologiques, conseils techniques, exemples concrets...).

Il devra questionner les élus sur le devenir de leur commune et leur donner des clés/les leviers à actionner dans leur PLU permettant la mise en œuvre de l'ambition « Douaisis territoire d'excellence énergétique et environnementale ».

- 2020 : évaluation du besoin, cadrage du document et organisation de la mission,
- 2021 : mobilisation des partenaires et définition des besoins relatifs à la conception graphique,
- 1er trimestre 2022 : livraison du guide pratique.

La nouvelle analyse de compatibilité

L'adoption d'un nouveau SCOT et la stratégie de mobilisation induisait de revoir notre méthode d'analyse de compatibilité des documents et projets afin que les avis que nous émettons soit avant tout destinés à améliorer les opérations et de ne plus être dans une logique de « sanction réglementaire ». De plus la présentation de ces analyses a été revue pour être plus pédagogique et compréhensible par les élus et faciliter leurs décisions.

2 nouvelles grilles d'analyse

Elaboration de la grille d'analyse de compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Cette grille garantit l'exhaustivité et l'objectivité de l'analyse réalisée aux regards des objectifs et orientations inscrits dans le SCoT et le DAAC. La grille d'analyse est organisée en 9 chapitres et comporte 68 « points de contrôles ». Lors des avis rendus par le SCoT sur le projet de PLU arrêté un rapport détaillé, validé en bureau syndical, est transmis à la commune. La grille d'analyse a été transmise aux communes avec le PAC SCoT en octobre 2019.

Elaboration de la grille d'analyse de compatibilité des autorisations du droit des sols avec le SCoT

Conformément au code de l'urbanisme, le SCOT rend un avis sur les autorisations du droit des sols suivantes :

- Les autorisations d'exploitation commerciale (CDAC);
- Les PC tenant lieu d'autorisation d'exploitation commerciale;
- Les Zones d'Aménagement Différé;
- Les Zones d'Aménagement Concerté;

- Les opérations d'aménagement supérieures à 5000m² de surface plancher.

Cet avis est consultatif. L'instruction des autorisations du droit des sols consiste à garantir la compatibilité de ces projets avec objectifs et orientations du SCoT. Lorsque le PLU de la commune n'est pas compatible avec le SCoT, il s'agit de s'assurer que l'ensemble des orientations et objectifs du SCoT sont intégrés au projet (densité, compte foncier, objectif de mixité sociale...). Lorsque le PLU est compatible avec le SCoT, l'analyse du projet tient compte notamment des orientations générales inscrites dans le PLU.

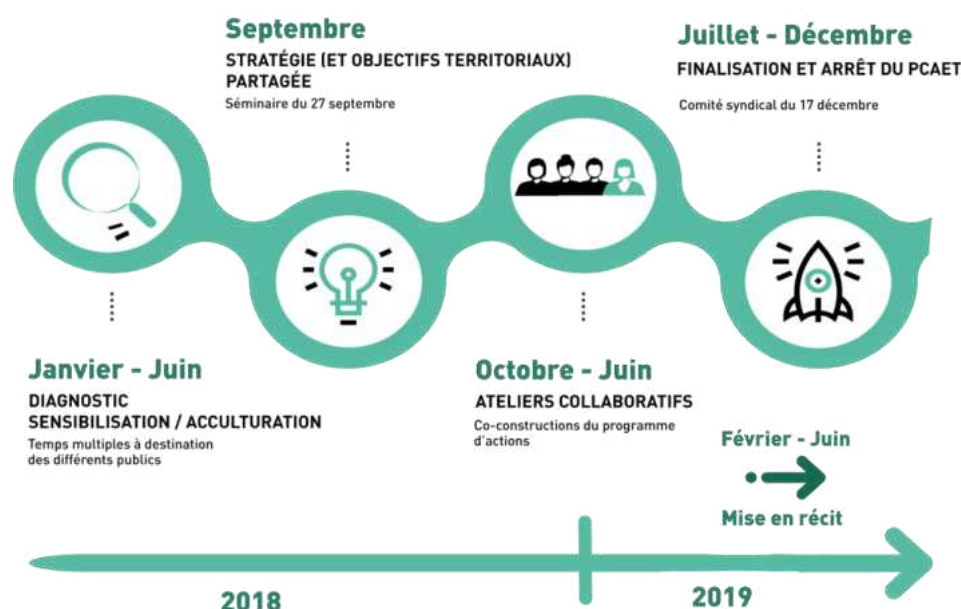
Le livre SCOT

Nous travaillons à un objet de communication de type livre comme témoin du SCoT approuvé. Il s'agit de réaliser un outil de promotion du territoire et d'engagement vers l'ambition d'une excellence environnementale et énergétique. Nous avons le projet de nous adresser avant tout aux élus locaux et aux partenaires. Il devra à la fois être dynamique, attractif, susciter la curiosité à l'image de notre charte graphique mise en place depuis 2 ans. L'objectif est de rendre compte du savoir-faire de la structure et de l'ambition des élus ayant voté à l'unanimité ce projet de territoire. Le travail préparatoire à ce livre s'est étalé tout au long de l'année 2020 et trouvera sa finalité en septembre 2021.

APPROBATION DU PCAET

Pour aller plus loin : délibération n°16-2020 adoption du PCAET

Après un premier Plan Climat Territorial volontaire, le territoire a décidé de réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Après moins de deux ans de travaux de co-construction celui-ci a été arrêté le 17 décembre 2019.

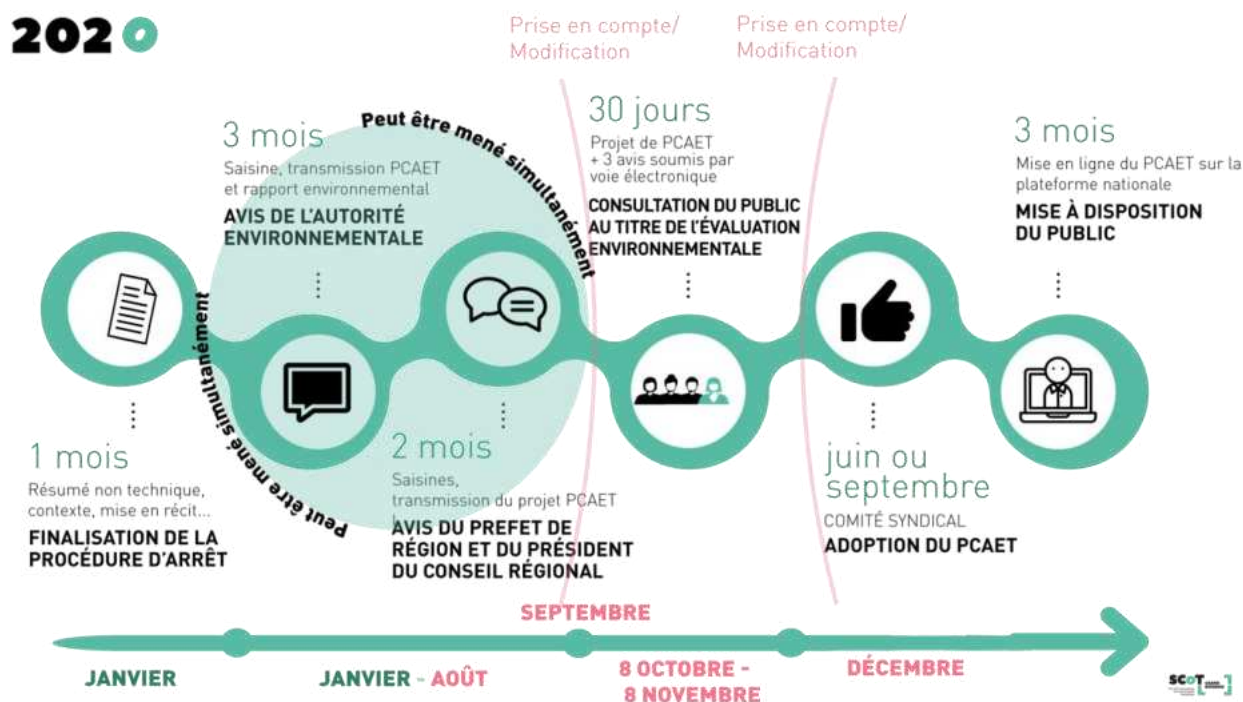


Puis il est entré en phase de consultation et ce afin de l'adopter.

2020 : une adoption contrariée

Si le PCAET a été arrêté le 17 décembre 2019, puis déposé pour avis aux services de la DREAL, de la Région et à l'autorité environnementale le 23 janvier 2020, celui-ci n'a pu être approuvé comme prévu en juin 2020

A cause de la Covid et des rallongements des délais d'avis des personnes publiques associées (PPA), la consultation du public puis son adoption a dû être repoussé.



Tous ces avis ont été positifs, mais des remarques ont été formulées ainsi que des recommandations. Le SCoT du Grand Douaisis a fait le choix de produire un mémoire de réponse en vue de la consultation du public, c'est-à-dire d'apporter à chacun une réponse pour les questions posées.

De nombreux points positifs ont été soulevés.

Notamment :

- Le caractère complet et conforme par rapport au cadre réglementaire
- L'intégration de sujets innovants, une ambition et une stratégie forte qui a été proposée,
- Le fait que l'on ait adjoint un résumé non technique qui permet d'appréhender même pour les novices le PCAET,
- La bonne analyse de l'articulation avec les autres plans et programme, mais surtout le portage par un syndicat mixte de SCoT, permettant ainsi l'affirmation d'une véritable stratégie territoriale systémique où tous les acteurs ont un rôle à jouer.

Des points de vigilance ont néanmoins été formulés, notamment une faiblesse au niveau des objectifs, notamment chiffrés et la priorisation.

En effet, notre PCAET ne peut être comparé à un PCAET classique porté par un EPCI. De fait, notre PCAET souffre un peu de ce manque, mais c'est lié à notre côté atypique.

Une autre faiblesse qui a été pointée, c'est la question de l'opérationnalisation, comment concrétiser le passage à l'acte et notamment, comment mesurer la contribution aux objectifs.

Il a donc été rappelé la nécessité d'accompagner la mise en œuvre du PCAET par des moyens, notamment d'ingénierie, d'animation, mais aussi de communication et de formation et de mettre en place une gouvernance. Enfin de définir et de mettre en place un véritable outil et dispositif afin d'assurer le suivi et l'évaluation.

Un gros point noir a été soulevé dans la phase d'avis des PPA : le plan Air.

En effet, le 24 décembre 2019, soit 4 jours après l'arrêt du PCAET, une nouvelle loi est intervenue, la loi d'orientation des mobilités.

Cette loi, la loi LOM, oblige toutes les EPCI qui ont la charge de l'élaboration du PCAET et donc le SCOT, par la même occasion, d'y faire figurer un plan spécifique à la qualité de l'air.

Ce plan Air doit recueillir l'ensemble des actions du PCAET ayant un impact sur la qualité de l'air, les objectifs de réduction des émissions et surtout une étude sur l'opportunité de mettre en place une zone à faible émission en lien de la mobilité.

Compte tenu du caractère récent de cette modification réglementaire, ce plan Air est absent de notre PCAET car en plus nous n'en avons pas connaissance. Même si certains éléments qui figurent dans notre PCAET peuvent valoir de plan Air. Il nous faut aujourd'hui compléter ce PCAET. Les élus ont proposé, de travailler sur une version plus amendée du PCAET, comprenant ce dit plan Air, par la suite, après l'adoption du PCAET

Suite à cette phase d'avis des personnes publiques associées, une phase de consultation du public a été mise en place. Cette procédure est une procédure obligatoire, le PCAET comme le SCOT est soumis à évaluation environnementale et consultation du public.

Ainsi, celle-ci s'est déroulée du 8 octobre au 8 novembre 2020 et par voie électronique.

L'intégralité du projet du PCAET, mais surtout les avis des PPA et les réponses qui ont été apportées par le SCOT ont été délivrés et un registre numérique a été mis en place, exprès pour la procédure.

Des modalités de diffusion de cette consultation ont été également développées : publication sur notre site internet, mais également relais sur les réseaux sociaux, Facebook, LinkedIn, Newsletter, pour permettre une large consultation du public.

121 personnes se sont rendues sur le registre. 212 téléchargements et 133 visualisations des documents ont été comptabilisés et 12 contributions ont été faites.

Enfin, des contributions ont été apportées par les habitants.

Certaines remarques ne relevaient pas du tout du PCAET ou de nos compétences.

D'autres étaient des compléments d'information ou d'actions ou des propositions d'actions.

Sur le champ thématique de ces contributions, une large place a été faite aux espaces et aux pratiques agricoles, mais également aux questions de mobilité et de déplacement.

Une réponse à toutes les remarques qui ont été formulées lors de la consultation du public a été formulée et certaines remarques ont été intégrées au PCAET.

La trajectoire : vers une neutralité carbone à 2050

À travers ce nouveau PCAET, approuvé le 15 décembre 2020 et coconstruit avec l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, acteurs économiques, société civile, habitants...) une nouvelle ambition forte a été fixée : celle de faire du Douaisis un territoire sobre et neutre en carbone à l'horizon 2050.

Le PCAET du Grand Douaisis poursuit ainsi désormais une trajectoire permettant au territoire d'anticiper et de réagir collectivement aux nouveaux défis auxquels il doit désormais faire face.

Cette trajectoire se décline en **3 étapes** :



1. **Engager une véritable démarche de sobriété** dans tous les domaines en réinterrogeant et en changeant progressivement les pratiques et modes de consommation
2. **Devenir un territoire à énergie positive** (en 2046) en réduisant fortement les consommations d'énergie par des actions importantes notamment en termes de sobriété et en accélérant la production d'énergies renouvelables
3. **Tendre vers la neutralité carbone** en soutenant la séquestration carbone puis la compensation carbone pour les émissions résiduelles de GES

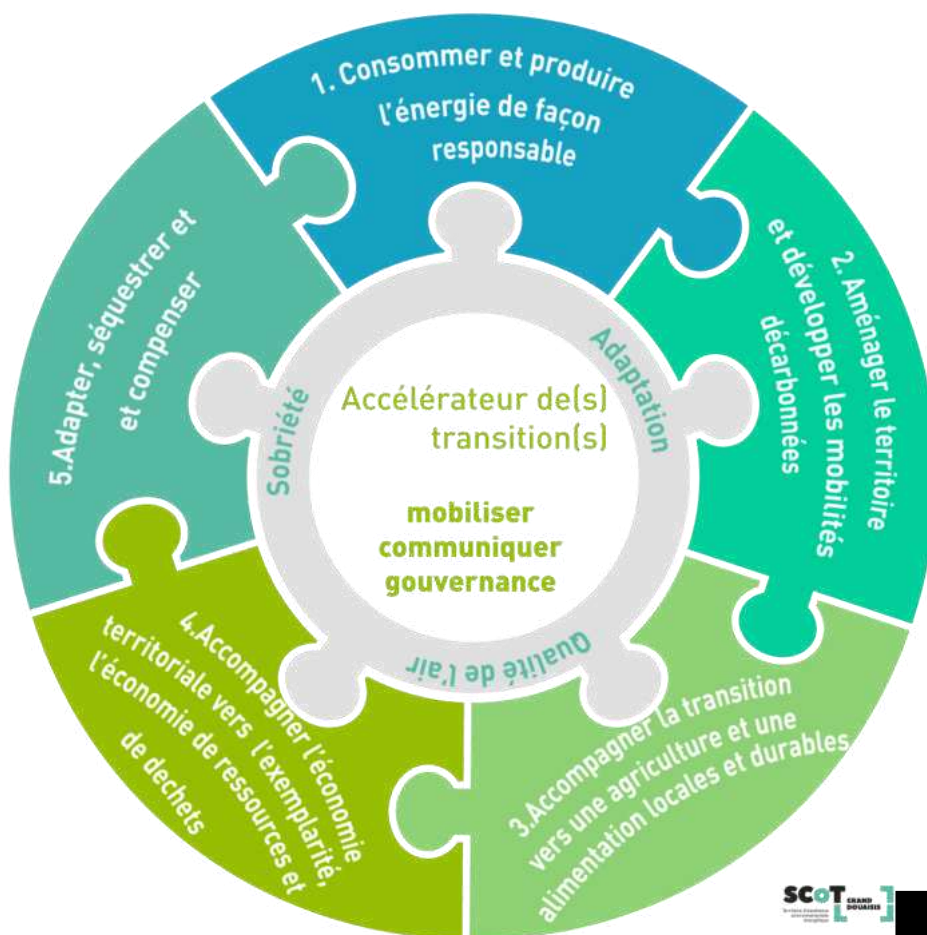
Si à travers celle-ci une transformation profonde est appelée celle-ci est déjà engagée par tous : collectivités mais aussi habitants, entreprises...et les bénéfices sont déjà mesurables. Il s'agit seulement avec ce nouveau PCAET et cette nouvelle trajectoire d'amplifier et d'accélérer cette transformation

Pour y parvenir, plusieurs plans climat seront nécessaires.

Un programme d'action recentrée autour de 6 axes

Le programme d'action constitue la feuille de route Air Energie Climat du Territoire pour atteindre la sobriété et la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Celle-ci s'articule autour de 6 axes stratégiques : 5 axes thématiques et un accélérateur, courroie de transmission sans lequel les 5 autres ne peuvent se réaliser.



L'ELABORATION D'UN OUTIL D'APPROPRIATION DU NOUVEAU PCAET

La phase de consultation des PPA puis du public nous ont permis d'amorcer la mise en œuvre du PCAET et notamment de préparer des outils d'approbation de celui-ci dont notamment la création d'un jeu coopératif.

Afin de rendre plus concret le PCAET et de faciliter sa mise en œuvre un jeu ludique et pédagogique (serious game) de déclinaison et d'appropriation du Plan Climat a été créé en partenariat avec l'association Virage Énergie.

Sous le format d'un jeu de plateau collaboratif, les joueurs (élus, techniciens, grand public dont adolescents) doivent ainsi relever le défi de la neutralité carbone en déjouant les pièges (événements climatiques et épuisement des ressources) et ce avant que l'horloge ne sonne 2050. Le seul moyen pour y parvenir : répondre ensemble aux multiples questions (mimes, devinettes, quizz...) dérivées des objectifs et actions du Plan Climat.

Pour cela, le jeu se compose d'un plateau, de 6 joueurs, de 300 cartes questions (thématisées) issus du PCAET du Grand Douaisis et de 50 cartes mystères venant accélérer ou perturber la progression des joueurs.

Cet outil propre au territoire a pour objectif de rendre les structures utilisatrices autonomes dans leur appropriation et sensibilisation aux enjeux d'un territoire neutre en carbone en 2050. Les modalités de diffusion et de prêt restent à définir avec les structures réseaux.

Si le contenu (principes, mécanismes, rédaction des questions et défis...) a été élaboré et testé par le SCOT Grand Douaisis et Virage Energie en 2020, une consultation pour sa conception graphique et matérielle ainsi que la fabrication (en 20 exemplaires) de cet outil est en cours.

MISSIONS DOCUMENTS LOCAUX D'URBANISME

AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT se poursuit en 2020 à l'aune du nouveau SCOT exécutoire depuis le 19 février 2020.

En l'absence de projet de PLU arrêté en 2020, le SCoT n'a émis aucun avis sur des projets de PLU arrêtés

MISSIONS HABITAT/FONCIER

AVIS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le code de l'urbanisme et la jurisprudence déterminent les projets d'urbanisme devant être compatibles avec le SCoT. Il s'agit notamment des :

- projets de plus de 5 000 m² de surface de plancher (article L142-1 du code de l'urbanisme);
- projets réalisés sur un territoire dont le document d'urbanisme n'est pas compatible avec le SCoT, sans effet de seuil (CE. 9 mai 2005, M. Marangio, avis n° 277.280)

Les services instructeurs des communes et des EPCI délivrent les autorisations du droit des sols après avoir analysé la conformité des projets avec les règles d'urbanisme (PLU...).

Afin d'assurer la compatibilité des projets susmentionnés avec le SCoT, les services instructeurs sollicitent l'avis du Syndicat Mixte. En 2019, dans 75% des cas, la sollicitation provient des services instructeurs de Douaisis Agglo, 17% des services instructeurs de la CCCO et dans 8% des cas des services instructeurs communaux.

Au total, le SCoT Grand Douaisis a rendu en 2020 5 avis sur des autorisations du droit du sol, dont les conclusions sont les suivantes :

- 3 projets compatibles avec le SCoT comportant toutefois des points de vigilance sur les objectifs de transitions énergétiques et/ou l'enclavement des nouveaux quartiers
- 1 projet incompatible avec le SCoT concernant notamment les orientations en matière de maîtrise de l'artificialisation des sols et d'intégration paysagère des nouvelles constructions.

Ces 5 projets représentent la réalisation de 268 logements, dont 25% concerne la production de logements en lots libre et 75% concerne la production de logements locatifs aidés. Ces projets ont nécessité l'artificialisation de 6,8 ha de terres agricoles.

MISSIONS ENVIRONNEMENT/PAYSAGES

Il n'y a pas eu de missions spécifiques en 2020.

Pour rappel le SCOT a été **lauréat de l'appel à projet Plan paysage en 2015** lancé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette étude a permis de réaliser un travail collaboratif et partenarial de 4 ans associant l'ensemble des élus et des partenaires (communes, Douaisis Agglo, CCCO, PNR Scarpe Escaut, la Mission Bassin Minier, le CAUE, le Parc Naturel Scarpe Escaut, l'Etat...). Les résultats ont été intégrés au SCOT et un observatoire est en cours de construction.

Par ailleurs l'équipe a commencé à travailler sur la thématique de la ressource en eau, sujet complexe pour le territoire qui sera débattu avec les élus en 2021 notamment en commission.

MISSIONS ENERGIE - CLIMAT

Le pôle climat a eu une année 2020 particulière marquée par plusieurs événements :

- Périodes de confinements et contraintes sanitaires ne permettant pas d'organiser des réunions de travail : exemple : test élargi du jeu, groupes de travaux et/ou rencontres sur la mise en œuvre du PCAET
- Adoption contrariée du PCAET
- Fusion du pôle Energie-Climat
- ...

Qui a conduit sans cesse à des adaptations

L'année 2020 a été néanmoins une année riche en termes de sollicitations d'intervention extérieures et/ou contributions sur le PCAET, la trajectoire neutralité carbone, le travail engagé sur les sobriétés ou encore la mise en récit...

STRATEGIE SOBRIETES

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le SCOT Grand Douaisis a souhaité renforcer son volet sobriété énergétique.

Pour ce faire, un partenariat de recherche-action est engagé depuis 2017 avec l'association Virage Énergie.

Ce travail amorcé depuis plus de trois ans par le SCOT du Grand Douaisis et Virage Énergie a permis d'identifier les discours, les articulations notamment avec les autres politiques publiques mais surtout d'identifier le champ des possibles sur la question des Sobriétés.

A noter, ce partenariat de recherche-action initié entre Virage Énergie et le Grand Douaisis et les actions menées constitue encore aujourd'hui un exercice inédit en France tant sur la forme que sur le fond. Jamais ce sujet n'a été autant investi sur un territoire et ce à la fois dans une approche globale mais aussi proactive et pragmatique.

Preuve de l'originalité de ce partenariat, le SCOT du Grand Douaisis et Virage Énergie ont été sollicités à plusieurs reprises par des institutions et des territoires pour présenter les travaux menés conjointement sur les politiques territoriales de sobriété et propose aujourd'hui de constituer et animer un collectif régional dédié.

Néanmoins, sur le Grand Douaisis ce travail doit aujourd'hui prendre de l'ampleur et entrer dans une phase de passage à l'action en développant LA culture de la sobriété et en poursuivant la recherche-action pour le développement des outils adéquats.

Pour cela, une stratégie Sobriétés a été rédigée en partenariat avec Virage Energie et des échanges ont été amorcés avec la Région afin de déposer une demande d'accompagnement pour un soutien aux actions (mission de recherche/action, communication, outils, besoins matériels...).

Il s'agit en effet aujourd'hui de :

- Renforcer la transversalité avec les autres politiques publiques en vue d'augmenter leur cohérence et leur efficacité (*cartographie des acteurs relais, référentiel sobriété, animation d'un réseau d'acteurs local, veille active*)
- Faciliter l'appropriation en renforçant l'acculturation et en formant les acteurs (*plaquette sobriété, livrets sobriété en fonction des publics, diffusion des outils ludiques et pédagogiques, modules d'acculturation et de formation*)
- Favoriser le passage à l'acte en accompagnant les acteurs dans leurs projets (*guide sobriété à destination des collectivités, livrets actions entreprises, référentiel aménagement et sobriété, fiches techniques patrimoine communal*)
- Renforcer le dispositif de suivi et d'évaluation en lien avec le Plan Climat et les politiques de transition : *mesure des aménités générées et co-bénéfices des actions de sobriété, élaboration d'indicateurs de transition(s) et de résilience, mise en place d'une démarche, méthodologie et outil de suivi/évaluation*

DYNAMIQUE CLIMAT ET COLLECTIVITES

En 2020, 34 communes ont bénéficié du Service Energie Collectivités (SEC), service proposé aux communes volontaires depuis 2011.

Pour rappel, ce dispositif à destination des communes du Douaisis est une ingénierie territoriale permettant la mutualisation d'un technicien "Energie" pour les communes adhérentes².

Il s'agit d'un accompagnement à 3 niveaux allant de la réalisation du bilan de consommation énergétique à l'accompagnement à la mise en place d'une stratégie patrimoniale de rénovation ambitieuse de son patrimoine public, en passant par le développement des énergies renouvelables et de récupération.



² En annexe : Liste des communes adhérentes au SEC (période 2018-2020)

Si la conduite des missions du service a été impactée par le renouvellement des équipes municipales et par les périodes de confinement de nombreux projets communaux ont pu néanmoins être accompagnés :

- Réalisation de 26 bilans énergétiques
- Interventions sur site participant aux actions de sobriété et de maîtrise des consommations énergétiques du patrimoine communal
- Accompagnement aux projets de rénovation et d'installations ENR
 - Participation aux études de faisabilité: Aniche, Raimbeaucourt, Féchain, Roost-Warendin...
 - Suivi de chantiers et d'installations : Cuincy , Esquerchin, Vred...
- Suivi du projet de massification de la rénovation énergétique du patrimoine communal de la commune de Lambres Lez Douai avec le lancement d'une mission d'AMO pour la mise en place d'un Marche Public Global de Performance Energétique à l'échelle de tout son patrimoine bâti. L'ADEME, La Région et la Caisse des Dépôts sont partenaires de la commune dans cette démarche innovante.

Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en septembre 2020 après des 55 communes du territoire, 38 communes ont souhaité rejoindre le Service Energie Collectivités pour la nouvelle période 2021-2023.

DYNAMIQUE CLIMAT ET ENTREPRISES

Pas d'actions formalisées depuis 2019 suite au stage de Rémi HAERINCK

Néanmoins, des rencontres et échanges ont eu lieu avec le MEDEF et la Chambre des Métiers, et le SCOT Grand Douaisis a procédé en fin d'année au recrutement d'un chargé de mission transition énergétique-climat afin d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions de transition.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

COT ENR 2019-2021

En 2019, le SCOT Grand Douaisis a été le 1^{er} territoire en Région Hauts de France à signer un Contrat d'Objectif Territorial de développement des Energies Renouvelables thermiques et électriques.

Ce **COT EnR « mixte »** (thermique/électrique) est également une première au niveau national où les autres régions n'ont accès qu'au volet thermique avec leur Direction Régional ADEME respective.

Ce contrat engage le territoire à réaliser **15 projets de chaleur renouvelable et 18 projets d'électricité renouvelable d'ici 3 ans**.

Ces 34 projets sont issus d'un appel à manifestation d'intérêt réalisé en 2018 lors de la réalisation de l'étude de préfiguration des EnR&R préalable à ce COT.

L'ADEME et la Région accompagne également le SCOT pour cofinancer la mission d'animation du COT EnR (suivi des projets, accompagnements élaboration et mise en œuvre, recherche de nouveaux partenariats, recherche de projets privés...).

Notre animation consiste à :

- Rencontrer les porteurs de projet potentiel (publics et privés – hors résidentiel)
- Organiser des réunions d'informations par public cible (collectivités, bailleurs, industriels...)
- Associer les animateurs thématiques EnR (le CD2e pour le volet « solaire », UniLasalle pour le volet « géothermie » et le PNR Scarpe Escaut pour le volet « bois énergie »).
- Créer des outils de sensibilisation et de communication.
- Assurer la lisibilité des aides techniques et financières pour la mise en œuvre de projets d'EnR thermiques et électriques.
- Accompagner les projets de la conception au suivi des installations

Les outils développés par le SCOT pour l'aide à la décision

- DiAPV collectif

Suite au déploiement de la 1^{ère} version de l'outil DiAPV (Diagnostic en Autoconsommation PhotoVoltaïque) en 2018 et de son succès, et suite aux évolutions réglementaires sur le développement de l'autoconsommation collective (élargissement du périmètre des opérations), une nouvelle version de l'outil DiAPV a été développée et mise en place en 2019. Cet outil continue d'être mobilisé par l'équipe afin d'étudier la faisabilité technico-économique d'une opération d'autoconsommation collective. Il est possible d'étudier 5 sites consommateurs différents avec 5 sites producteurs différents.

Il s'agit ici d'un véritable outil de prédimensionnement afin de faciliter l'émergence d'opération d'autoconsommation collective. Cet outil est d'ailleurs cité en exemple par les services instructeurs de la Région qui se basent sur les résultats de cet outil pour instruire les dossiers de subvention FRATRI liés au COT EnR.

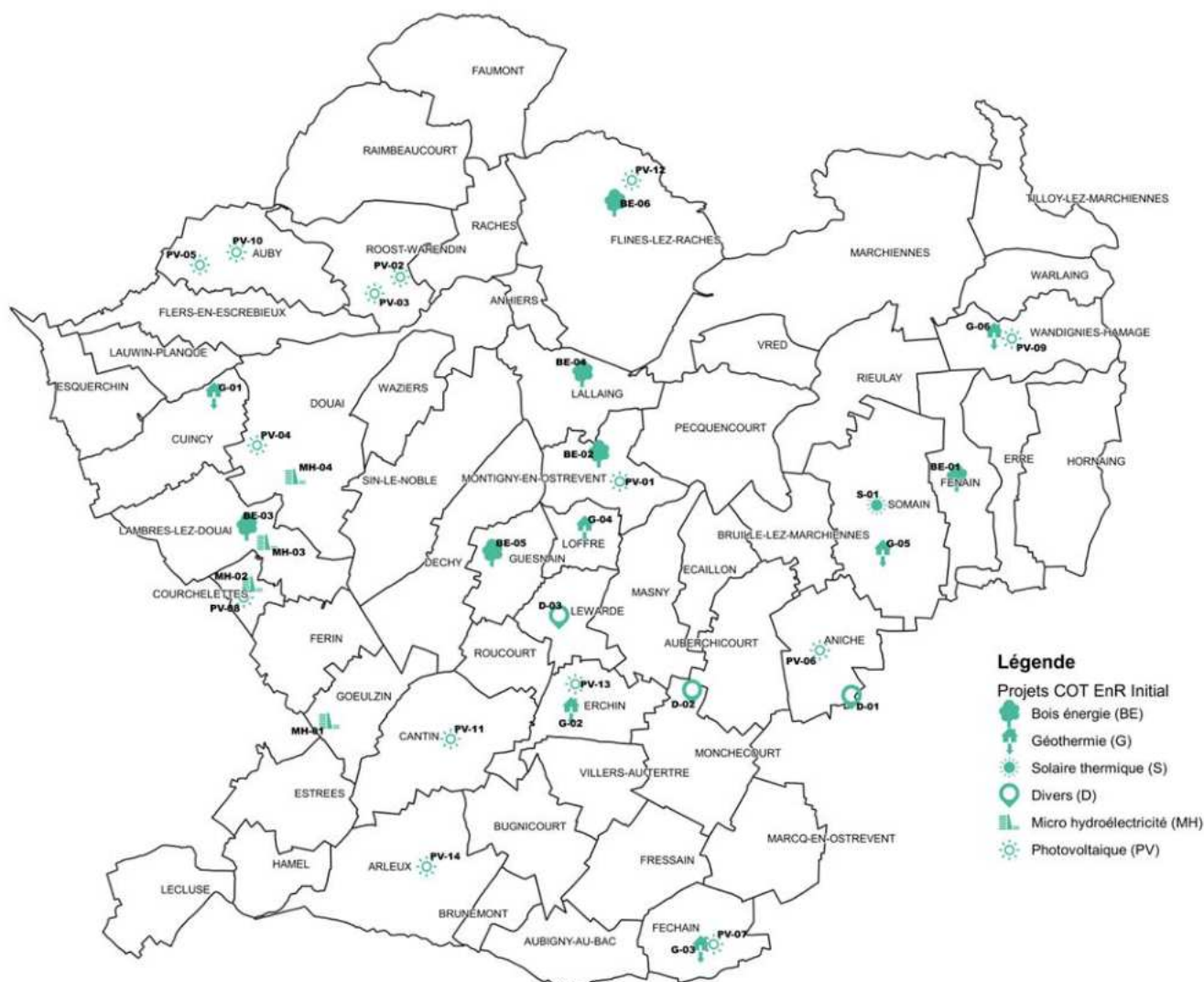
- Cartographie des potentiels EnR

Grâce à l'ensemble des données disponibles suite aux différents travaux réalisés lors de l'étude de préfiguration des EnR&R, il est désormais possible d'établir des cartographies du potentiel de chaque EnR sur l'ensemble du territoire.

Lors d'une réflexion d'opération à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'une parcelle, il est possible de savoir quelles sont les énergies renouvelables à mobiliser et d'estimer le productible.

Les données disponibles concernent :

- Le grand éolien.
- Le solaire.
- La micro hydraulique.
- La géothermie.
- Le biogaz.
- Le bois énergie.
- La récupération de chaleur sur eaux usées.
- La récupération de chaleur fatale.



■ Cartographie des projets inscrits dans le COT EnR du SCoT du Grand Douaisis (état initial – fin 2018)

- Pertinence géothermie

Deux agents du pôle énergie ont participé à une formation sur la géothermie et sont devenus « ambassadeur » de la géothermie sur le territoire du Grand Douaisis.

A ce titre, comme on le fait pour le photovoltaïque, il est désormais possible de réaliser des études de pertinence pour des installations géothermiques. La géothermie étant notre plus grand potentiel d'énergie renouvelable, il était nécessaire de monter en compétence en interne sur cette thématique. Cette étude de pertinence reste un outil d'aide à la décision et est un préalable à une étude de faisabilité nécessaire et indispensable pour le déploiement d'un tel projet.

MISSIONS COMMERCE

AUTORISATIONS COMMERCIALES

CDAC

La Commission départementale d'aménagement commercial (**CDAC**) est une instance sollicitée pour se prononcer sur les projets soumis à autorisations d'exploitation commerciale (article L782-1 et L 752-4 du Code du Commerce). Pour rappel, il s'agit principalement :

- des projets de création ou d'extension de magasins de commerce de détail supérieurs à 1 000 m² de surface de vente
- dans les communes de moins de 20 000 habitants, des permis de construire d'équipements commerciaux d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000m², après saisine de ladite CDAC par le maire de la commune concernée, ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme (le SM SCoT)

La CDAC est instituée par un arrêté préfectoral qui établit notamment la liste des membres permanents de la CDAC composée des personnalités qualifiées et des représentants des élus au niveau départemental. Outre les 7 membres permanents (dont le SCoT), la CDAC est composée depuis la loi ELAN de 7 personnalités qualifiées (Chambres consulaires...). Les membres permanents, prennent part au vote concernant l'avis émis par la CDAC.

En 2020, le SCoT Grand Douaisis a procédé à **1 analyse de projet portés devant la CDAC** mais le projet a été retiré par la commune.

Permis de construire

Un avis sur un permis de construire a été émis mais ce projet a été retiré.

SUIVI DES COMITES DE PROJETS CENTRE-VILLE

Action Cœur de Ville - Douai

Le SCoT Grand Douaisis est un partenaire privilégié et signataire de la convention cadre du projet Action Cœur de Ville porté par la ville de Douai qui en a été lauréate et participe à ce titre à l'ensemble des comités techniques et comités de pilotage organisés. Ainsi, le SCoT Grand Douaisis a continué de suivre l'état d'avancement des projets engagés par le plan d'action.

Action redynamisation centre-ville - Somain

Le projet de "Somain cœur de ville - ville de cœur" vise le regain d'attractivité résidentielle, économique et commerciale du cœur de ville à travers l'amélioration de son cadre de vie, de son accessibilité et de sa redynamisation. Pour cette ambition, la ville de Somain a été retenue dans le cadre de l'appel à projets de la Région des Hauts-de-France pour la revitalisation de centres-villes. Le SCoT Grand Douaisis, en tant

que partenaire, est associé aux réflexions et aux projets afin d'apporter conseils et expertises, notamment dans les champs du commerce, du logement et de la prospective énergétique et garantir la cohérence avec le projet de territoire défini dans le SCoT.

OBSERVATION COMMERCE

Des travaux ont été lancés pour définir les contours d'un observatoire du commerce. Des échanges ont notamment eu lieu avec la ville de Douai sur la complémentarité des observatoires et l'échange de données.

MISSIONS SANTE

Le **Schéma de Santé** élaboré en 2018 a permis de construire une gouvernance unique associant les acteurs de la santé du Grand Douaisis et les élus locaux en vue de construire une stratégie permettant d'améliorer l'état de santé de la population, de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé et d'améliorer l'accès aux soins pour faciliter le parcours de santé pour les habitants. L'objectif est désormais de développer une réelle **culture de l'urbanisme favorable à la santé** sur le territoire du Grand Douaisis.

Urbanisme Favorable à la santé : Notre santé est influencée par des facteurs qui dépassent le strict domaine des politiques publiques de santé. Ces facteurs, appelés « déterminants de la santé » influencent l'état de santé d'une population, soit de façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs. Il peut s'agir de facteurs individuels (âge, sexe, comportement...), socio-économiques (accès au logement, aux soins, à l'emploi...), environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, environnement sonore...), politiques (urbaines, habitat...). L'urbanisme favorable à la santé vise à exercer une influence positive sur ces facteurs afin notamment de diminuer les inégalités territoriales et socio-environnementales de santé. L'UFS s'inscrit dans les politiques de prévention de la santé sur le long terme.

L'étude terminée, le SCoT Grand Douaisis a continué d'assurer la promotion de cette nouvelle thématique tant en terme d'interventions sollicitées par des partenaires que par la participation à des travaux :

- Webinaire « SCoT et Santé » organisé par la FédéSCoT et le CNFPT le 28 mai 2020
- Intervention au sein du Groupe Santé Environnement du Ministère de la Santé dans le cadre du PNSE4 : le 16 juillet 2020
- Webinaire national du Club PLUi porté par la DGALN « L'impact des choix d'aménagement sur la santé et le bien être des habitants », le 24 septembre 2020
- Deux vacations à l'EHESP dans le cadre de formations : 24 juin et 16 septembre 2020
- Participation à la consultation sur le Plan National Santé Environnement 4 (PNSE4)

Le SCoT Grand Douaisis a continué de suivre les travaux du **Pôle Métropolitain Artois Douaisis** dans le cadre de l'étude lancée sur l'élaboration d'un diagnostic et la formulation de propositions concernant l'offre de soins sur son territoire.

LE SCOTET VOUS : COMMUNICATION

La communication en début d'année 2020 a été moins évidente du fait de l'attente des élections et de la crise sanitaire. Cependant une communication en temps de crise a été développée, une nouvelle stratégie de communication a été adoptée fin 2021 (cf plus haut) et les travaux de préparation de documents de communication ont été enclenchés.

COMMUNICATION DE LA STRUCTURE EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE

Un document complétant la stratégie de communication qui a été validée en 2018 a été rédigé. Il replace la structure dans son positionnement proactif et positif auprès des partenaires et du grand public.

Ce document se veut être la mise en place d'une communication ouverte et empathique.

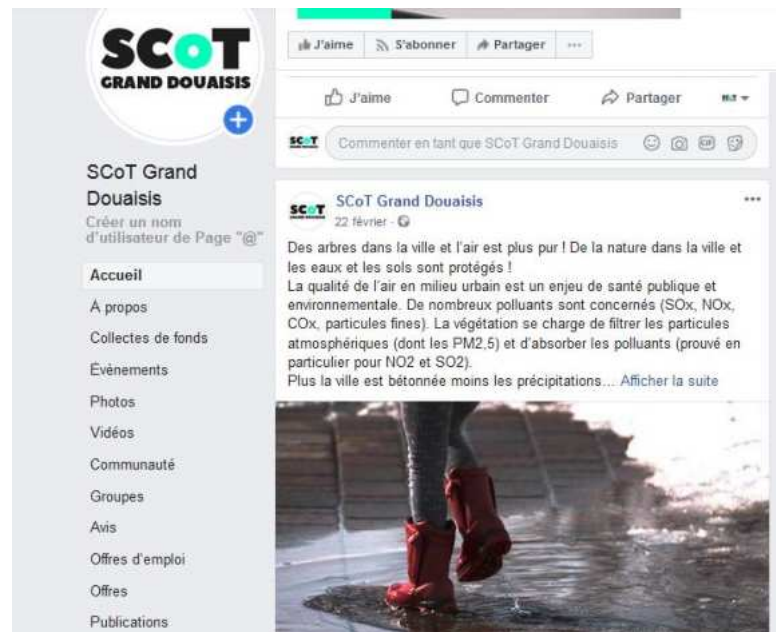
L'objectif est de ne pas se faire oublier des élus du territoire, de nos partenaires et des habitants du territoire avec lesquels nous avons par nos différentes actions tissé des liens.

Cette communication est avant tout une communication digitale dont les outils sont les réseaux sociaux de la structure.

Ce document initie une série d'articles sur les réseaux et la réalisation de différents outils graphiques pour accompagner le message. Bannière Facebook, LinkedIn et Twitter.

LE SCOT SUR LES RESEAUX

Le Scot Grand Douaisis a poursuivi et intensifié sa présence dans ce nouveau territoire de communication (commencé en 2020). La présence plus professionnelle et récurrente sur les réseaux sociaux grâce à l'écriture d'une stratégie sociale média donnant une cohérence de notre discours au fil des prises de paroles. Cette accentuation s'est imposée d'elle-même pour faire face aux difficultés de communication induite par la crise sanitaire.



Le SCOT Grand Douaisis est doté d'une page **Facebook**, d'une page « entreprise » **LinkedIn**, d'une page vitrine **LinkedIn** « **Gare Scarpe Vauban** » et d'un compte **Twitter** (@SCoTGrandDouais). Chacun de ses réseaux sociaux ayant sa ou ses propres cibles pour une audience la plus large possible et une communication adaptée à ses cibles.

Nos réseaux permettent de diffuser notre propres informations, actualités mais aussi de relayer les informations de nos partenaires en lien avec les thématiques que nous développons.

Nous avons également fortement développé notre page YouTube « PlayScot » et institué une régularité de diffusion avec la sortie du Mercredi dans nos réseaux Facebook et LinkedIn.

Cette chaîne qui a vocation à fortement se développer permet d'être un excellent support de diffusions de format vidéos réalisés par nos soins ou par nos partenaires.

Enfin nous effectuons une veille stratégique des communications sur les réseaux sociaux de nos partenaires.

PREPARATION DES OUTILS DE COMMUNICATION

Nous avons également développé en interne nos propres supports et ainsi réalisé des infographies et illustrations du PAC PLU mis au point par le service urbanisme ainsi que le PDF interactif de la boîte à outil du service urbanisme.

Quant au livre du SCOT, même si sa sortie est repoussée au second semestre 2021, nous avons finalisé l'écriture du marché

LA COMMUNICATION DIGITALE SUR L'ELABORATION DU PCAET

Lors de l'élaboration du PCAET nous avons opté pour une communication web tout d'abord au moyen d'un registre numérique. Celui-ci a été le support grand public d'explication et de participation à notre procédure.

L'enquête publique a été relayée sur nos réseaux sociaux, sur notre site internet et aussi sur les sites de certaines communes de notre territoire. Pour cette dernière donnée nous ne pouvons avoir de retour

PLEIN FEU SUR LA VIDEO

2020 c'est aussi un virage vers du contenu numérique animé au moyen de courtes pastilles vidéos. Ce virage emmène la stratégie de communication plus loin. Elle évolue vers une identité toujours plus dynamique, oxygénée et actuelle.

Plusieurs courts exercices ont été réalisés, notamment la présentation d'équipe et une vidéo à destination des RNS sous la forme d'un pitch et ayant pour objectif de faire le point sur le document SCoT et le commerce.



LE SCOT ET...SES PARTENAIRES

LA FEDERATION NATIONALE DES SCOT

La Fédération nationale des SCOT a renouvelé son conseil d'administration et le club technique le 5 novembre 2020. Mr Michel HEINRICH a été réélu Président.

Monsieur Lionel COURDAVAULT ré-intègre le Conseil d'Administration et la directrice le Club technique. Il faut noter que le Président du SCOT fait partie de l'équipe qui a créé la Fédération en 2003.

L'équipe du SCOT a participé au questionnaire de l'enquête nationale de la Fédération sur le commerce. Les résultats sont attendus en mars 2021.

L'équipe a également participé aux travaux sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et les réunions sur l'analyse des projets de loi climat et 4D.

Enfin le SCOT a été retenu par la Fédération pour réaliser une vidéo « Pitch » SCOT pour les prochaines Rencontres Nationales des SCOT (décalées en août 2021 à St Malo)

LE POLE METROPOLITAIN ARTOIS-DOUAISIS

Le SCOT Grand Douaisis a continué d'accompagner et de suivre techniquement le Pôle Métropolitain Artois Douaisis dans le cadre de l'étude lancée sur l'élaboration d'un diagnostic et la formulation de proposition concernant l'offre de soins sur son territoire.

LA REGION HAUTS DE FRANCE

Le SCOT Grand Douaisis a participé aux travaux sur le foncier lors des ateliers régionaux des acteurs de l'aménagement qui ont comme objectif de produire un guide des bonnes pratiques en aménagement.

LE PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT

Le SCOT Grand Douaisis a initié une rencontre avec l'équipe dirigeante du parc afin de relancer nos collaborations, ayant adopté récemment le nouveau SCOT et le parc étant en renouvellement de charte.

ANNEXES

Composition complète du Comité syndical suite aux élections du 22 juillet 2020

DOUAIS AGGLO DELEGUES TITULAIRES		SUPPLEANTS	CŒUR D'OSTREVENT DELEGUES TITULAIRES		SUPPLEANTS
Raphaël	AIX	DUCONSEIL	Xavier	BARTOSZEK	DURAND
Gilles	BARBIEUX	GEORGES	Christian	BULINSKI	LIVE
Caroline	BIENCOURT	BOUREL	Murielle	CARON	LAUDOUX
Anissa	BOUCHABOUN	GUIFFARD	Marie	CAU	COMMUN
Djamel	BOUTECHICHE	MERCIER	Yves	CONDEVAUX	TANCA
Fanny	CHRETIEN	KACZMAREK	François	CRESTA	CICHOWSKI
Lionel	COURDAVAULT	VAILLANT	Frédéric	DELANNOY	HOCQ
Henri	DERASSE	RASZKOWSKI	Marc	DELECLUSE	BOURGHILLE
Laurent	DESMONS	FERENZ	Erich	FRISON	FLEURQUIN
Denis	DESRUMAUX	LASNEAU	Daniel	GAMBIER	DUPILET
Christian	DORDAIN	BERLINET	Sébastien	GEIRNAERT	DEPRET
Lisiane	DUBUS	BOULANGER	Eric	GOUY	CAFFIN
Alain	DUPONT	BLASSEL	Pascal	JONIAUX	TOMMASI
Jean-Paul	FONTAINE	PROVENZANO	Yazid	LEHINGUE	TIEFENBACH
Thierry	GOEMINNE	LEMAITRE	Yves	MAITTE	FALEMPE
Bernard	GOULOIS	LABRE	Rémi	MARTINOWSKI	KOMIN
Laurent	ILSKI	WALLART	Claude	MERLY	QUENTIN
Henri	JARUGA	DUBREUCQ	Denis	MICHALAK	DUBRINQUEZ
Vincent	JEANMOUGIN	PEDERENCINO	Régis	MINNENS	FONTAINE
Jean-François	JOOS	VANDEVILLE	Alain	PAKOSZ	VERDIN
Laurent	KUMOREK	SALLIO	Julien	QUENNESSON	DURANT
Sébastien	LANCLU	DOZIERE	Jeanne	ROMAN	SAVARY
Thierry	LEDENT	HALLE			
Miguel	LIBERAL	KRZYKALA			
Arnaud	MARIAGE	FOUCQUET			
Jacques	MICHON	GOUPIL			
Abdallah	MOHAMMED	VALLET			
Nadine	MORTELETTE	MARFIL			
Brahim	NOUI	VIGNAL			
Dominique	PHILIPPE	BENADDI			
Arnaud	PIESSET	PICOT			
Jean-Marc	RENARD	LEFEBVRE			
Jean-Marc	SAINT-AUBIN	BEAUVOIS			
Elodie	SAVARY	BOURY			
Stéphanie	STIERNON	LECLERCQ			
Jean-Michel	SZATNY	LEFEBVRE			
Ludovic	VALETTE	BRILLON VERDIER			
Christian	WALLARD	PETIT			
Vincent	WANTIER	SOREL			
Dimitri	WIDIEZ	BAILLEZ			

Composition du bureau syndical suite au renouvellement des assemblées

1	M Lionel COURDAVULT	Président
2	M Claude MERLY	1° Vice- Président en charge des Finances
3	M Raphaël AIX	2° Vice- Président en charge de l'Environnement – Biodiversité
4	M Bernard GOULOIS	3° Vice- Président en charge du Développement Economique – Commerce
5	M Julien QUENNESSON	4° Vice- Président en charge des Paysages, Patrimoine et tourisme
6	M Gilles BARBIEUX	5° Vice- Président en charge de la Transition énergétique et Climat
7	M Laurent KUMOREK	6° Vice- Président en charge de l'Habitat-Foncier
8	M Jacques MICHON	7° Vice- Président en charge en charge du Transport – Mobilités – Numérique
9	Mme Marie CAU	8° Vice- Président en charge de la Santé – Qualité de l'air – Filière agricole
10	Mme Caroline BIENCOURT	1° assesseur
11	M François CRESTA	2° assesseur
12	M Jean-Marc RENARD	3° assesseur
13	M Dimitri WIDIEZ	4° assesseur
14	M Yves MAITTE	5° assesseur
15	Mme Anissa BOUCHABOUN	6 ° assesseur
16	M Djamel BOUTECHICHE	7° assesseur
17	M Christian BULINSKI	8° assesseur
18	M Ludovic VALETTE	9° assesseur



Synthèse budgétaire 2020

STRUCTURE BUDGETAIRE DU SCOT pour 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Pour mémoire : Crédits 2019	Réalisation 2019	BP 2020
Fluides et fournitures	14 300	13 919	10 000
Services extérieurs	213 350	197 875	197 850
Frais liés à la communication	83 500	36 630	81 100
Rémunérations (personnel et élus)	609 700	604 205	619 760
Fonds de concours	19 000	18 400	14 400
Charges exceptionnelles	100	25	100
Dotation aux amortissements	212 929	212 928	234 000
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 152 879	1 083 981	1 157 210

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Pour mémoire : Crédits 2019	Réalisation 2019	BP 2020
Participation des groupements	777 451	777 451	766 575
Subventions de l'Etat et Région	74 000	260 413	73 279
Subventions de communes (SEC)	151 000	160 477	157 000
Autres produits exceptionnels	0	914	0
Amortissement des subventions			7 500
Excédent de fonctionnement reporté	927 835	927 835	1 043 109
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 930 286	2 127 090	2 047 463

AUTOFINANCEMENT POUR INVESTIR	777 407	1 043 109	890 253
--------------------------------------	----------------	------------------	----------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Pour mémoire : Crédits 2019	Réalisation 2019	BP 2020
INVESTISSEMENTS COURANTS	36 600	31 653	28 136
Licences	8 000	3 860	4 000
Acquisition de logiciels	1 000	0	100
Matériels de bureau et informatiques	20 000	19 996	4 000
Mobiliers	1 600	2 537	1 600
Matériels divers	1 000	0	100
Insertions légales pour les marchés	5 000	5 260	6 000
Réalisation de documents d'urbanisme			12 336
INVESTISSEMENTS EN ETUDES			
Dépenses d'études dans le cadre du PCAET	135 000	68 749	73 730
Dynamique climat - Missions d'accompagnement AAP, conceptif	20 000	0	0
Elaboration du PCAET (100 K€ sur 2017 - 2019)	50 000	45 838	23 730
Mission sobriété	25 000	22 911	20 000
Etudes spécifiques énergie - climat	40 000	0	20 000
Mission suivi-évaluation dynamique climat			10 000
Etudes pour le Scot :	312 000	296 182	34 500
Révision du SCOT (Programme de 700 K€ sur 4 ans)	200 000	117 161	0
Schéma santé	0	23 798	0
Plan Paysage (Programme de 130 K€ sur 2 ans)	22 000	28 143	0
Etude Gare Scarpe Vauban (AXL et études SNCF)	90 000	127 080	0
Plan de gestion Natura 2000			7 500
Données observatoires			7 000
Etudes spécifiques aménagement urbanisme			20 000
Missions de communication/animation	20 000	16 013	32 000
Mission livres blancs	20 000	16 013	6 000
Autres missions de communication			20 000
Missions outils communicant PCAET (40 K€ SUR 2 ANS)			6 000
Etudes diverses futures non affectées	971 236		1 268 504
Amortissement des subventions			7 500
Déficit d'investissement reporté	75 505	75 505	0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 640 341	488 102	1 444 370

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire : Crédits 2019

Réalisation 2019

BP 2020

Affectation de résultat pour combler le déficit d'investissement re	378 005	378 005	0
Participation à l'étude pôle gare (D Agglo, Ville Douai et SMTD)	75 000	75 000	0
Subvention ADEME - REGION - Etude de préfiguration ENR	60 000	0	0
Subvention Etat TEPCV	60 000	0	0
Subvention Etat Plan Paysage	17 000		0
Subvention ADEME - COT ENR	30 000		0
FCTVA	30 000	76 286	66 000
Amortissements	212 929	212 928	234 000
Virement de la section de fonctionnement (Autofinancement po	777 407	1 043 109	890 253

Excédent d'investissement reporté	0	0	254 116
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 640 341	1 785 328	1 444 370

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	0	1 297 226	0
--	----------	------------------	----------

Equilibre budgétaire

Compte administratif

Equilibre budgétaire

Liste des Communes adhérentes au Service Energie Collectivité 2020

COMMUNE	Date de délibération
ANICHE	01 Décembre 2017
AUBERCHICOURT	07 Novembre 2017
AUBIGNY-AU-BAC	07 Octobre 2017
AUBY	23 Février 2018
BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES	19 Octobre 2017
COURCHELETTES	26 Octobre 2017
CUINCY	21 Février 2018
ECAILLON	13 Novembre 2017
EMERCHICOURT	10 Novembre 2017
ERCHIN	08 Novembre 2017
ESTREES	18 Décembre 2017
FECHAIN	10 Avril 2018
FENAIN	13 Octobre 2017
FERIN	08 Novembre 2017
FLERS-EN-ESCREBIEUX	31 Octobre 2017
FLINES-LEZ-RACHES	14 Décembre 2017
GOEULZIN	19 Octobre 2017
GUESNAIN	18 Octobre 2017
LALLAING	07 Décembre 2017
LAMBRES-LEZ-DOUAI	18 Octobre 2017
LOFFRE	02 Octobre 2017
MARCQ-EN-OSTREVENT	09 Février 2018
MASNY	14 Novembre 2017
MONCHECOURT	06 Novembre 2017
MONTIGNY-EN-OSTREVENT	25 Octobre 2017
PECQUENCOURT	22 Novembre 2017
RACHES	20 Décembre 2017
RAIMBEAUCOURT	23 Novembre 2107
RIEULAY	18 Avril 2018
ROOST-WARENDIN	04 Décembre 2017
SOMAIN	20 Décembre 2017
VRED	18 Octobre 2017
WANDIGNIES-HAMAGE	21 Décembre 2017
WAZIERS	09 Novembre 2017